

Annexe 1
Rapport moral 2020



Association pour l'animation mathématique

Rapport moral

2020

**Présenté en assemblée générale
le 24 juin 2021**

Le mot du président

Si l'on regarde dans le rétroviseur 2020, c'est le mot *exceptionnel* qui vient à l'esprit.

Exceptionnelle, espérons que 2020 le demeure et que nous n'aurons plus à connaître de telles périodes de confinement qui se sont traduites par une vie sociale au ralenti et un isolement extrême pour beaucoup.

Exceptionnel le fait que notre association ait réussi à maintenir la majeure partie de ses actions avec une audience presque préservée.

Exceptionnel l'investissement des bénévoles et surtout leur inventivité pour créer ou adapter les diverses activités aux contraintes imposées par la gestion de ce fichu virus.

J'avais écrit l'an passé combien il était impressionnant de piloter Animath tellement les capacités à aller de l'avant des différentes équipes donnaient une impression de puissance sans limite. L'année 2020 en a été l'illustration et on ne peut que constater qu'Animath est une association constituée de personnes *exceptionnelles*.

Sommaire

I - Vie de l'association	4
Le conseil d'administration	4
Le bureau	4
Les Ressources humaines	4
Les CDD et CDI	4
La structuration	5
La gouvernance	5
La gestion administrative et financière	6
Les finances	6
La recherche de fonds	6
La communication	6
II - Vie des actions	7
Alkindi	7
Action internationale	9
Stages mathC2+	12
Un texte un mathématicien	13
Salon culture et jeux mathématiques	14
Mathmosphère	16
Préparation olympique française de mathématiques	17
Journées filles et maths : une équation lumineuse	19
Rendez-vous des jeunes mathématiciennes et informaticiennes	21
Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens	23
International Tournament of Young Mathematicians	25
Correspondances de Jeunes Mathématicien·ne·s	26
Parlons Maths	27
III - Tendances pour 2022	28
Consolider les acquis de la dématérialisation et partager	28
Le retour au présentiel et le passage à quelques activités en mode hybride.	28
Périscolaire, scolaire et international	28
Administratif et financier	29

Introduction

En 2020, la situation sanitaire nous a imposé de revoir en urgence toutes nos prévisions. Dès l'annonce du premier confinement, nous avons décidé de maintenir la totalité de nos activités, quitte à inventer des variantes dégradées. Ceci a été une décision déterminante.

L'année 2020 était également une année où nous devions absorber pour la première fois la charge administrative et financière du Salon Culture et Jeux Mathématiques, salon maintenu lui aussi, avec une gouvernance collective et une formule entièrement dématérialisée pour cette 21^{ème} édition.

Le fait d'avoir maintenu ou imaginé des activités "démathérialisées", un peu contre vents et marées, nous a rendus uniques et très visibles : nous avons été présents à des moments où toutes les activités avaient été reportées ou simplement annulées. Outre le fait de faire d'Animath un acteur important de la médiation "à distance" en Maths et de préparer ainsi l'avenir de certaines activités futures, un effet plus immédiat a été de préserver nos aides et même d'en trouver de nouvelles, qu'elles soient institutionnelles ou privées.

Ainsi, nous avons fini l'année avec un exercice budgétaire excédentaire (il était annoncé équilibré) et quelques nouveaux espoirs de partenariats pour 2021. Il faut noter qu'un effort très particulier a été fait par l'action POFM avec un réajustement des participations familiales ainsi que des contacts de sponsors possibles. Même si là encore l'année a été spéciale d'un point de vue fonctionnement, cette action est dans une excellente voie pour gommer le déficit chronique lié à son fonctionnement.

I - Vie de l'association

Le conseil d'administration

Anne CORTELLA (ADIREM) ; Martin ANDLER ; Sébastien PLANCHENAU (APMEP) ; Jean AYMES ; Razvan BARBAUD ; Claudine BARDOT ; Mathieu BARRÉ ; Tatiana BELIAEVA ; Paolo BELLINGERI ; Hakima BERDOUZ ; Julien CASSAIGNE ; Véronique CHAUVEAU ; Marie-José PESTEL (CIJM) ; Guillaume CONCHON-KERJAN ; Claude DESCHAMPS ; Christian DUHAMEL ; Mai-Linh DUONG ; Emmanuelle FEAUX DE LACROIX ; Isabelle GALLAGHER (FSMP) ; Mathilde HERBLOT ; Karim ZAYANA (INSPECTION GÉNÉRALE) ; André DELEDICQ (KANGOUROU) ; Matthieu LEQUESNE ; François LO JACOMO ; Antoine MARTIN ; Aviva SZPIRGLAS (MATH.en.JEANS) ; Anaïs MEUNIER ; Jean-Louis PIEDNOIR ; Fabrice ROUILLIER ; Guillaume SAËS ; François GAUDEL (SCIENCE OUVERTE) ; Jean-Michel MARIN (SFDS) ; Olivier GOUBET (SMAI) ; Fabien DURAND (SMF) ; Victor VERMÈS

Le Conseil d'administration s'est réuni le 25 juin 2020, le 24 septembre 2020, le 21 janvier 2021, et le 15 juin 2021.

Le bureau

Le bureau 2020-2021 se compose de : Martin ANDLER (vice-président) ; Claudine BARDOT ; Véronique CHAUVEAU (vice-présidente) ; Mathieu BARRÉ ; Christian DUHAMEL ; Antoine MARTIN (secrétaire) ; Fabrice ROUILLIER (président) ; Guillaume SAËS (trésorier).

Le bureau précédent s'est réuni formellement le 17 septembre 2020 et le 13 janvier, mais privilégie les échanges ponctuels.

Les Ressources humaines

• Les CDD et CDI

- a. Elsa MASSON, chargée de projets et de communication, a travaillé sur les projets Alkindi, un texte un mathématicien, les Rendez-vous des jeunes mathématiciennes, Filles et maths : une équation lumineuse, en CDD du 01/09/2017 au 31/03/2019 puis en CDI. Le processus de rupture conventionnelle prévue fin mars 2021 est engagé en fin d'année 2020.
- b. Elisa Quenton, chargée de projets et de communication, est embauchée en CDD depuis le 1er novembre 2020. Elle intervient à mi-temps en complément d'un second mi-temps consacré aux actions mises en œuvre par Femmes et Mathématiques. La formation, l'accompagnement de Elisa ainsi que le passage de relais sont assurés par Elsa Masson.
- c. Alizé Jarrod, engagée en CDD, chargée de projets et de communication a travaillé sur le bilan du salon Culture et jeux mathématiques, la préparation de l'édition 2021 et la communication de l'association. Alizé intervient à hauteur de 35 heures par mois entre septembre et Décembre 2020.
- d. Camille Beaudou, engagée en CDD à temps plein, a travaillé pour la mise en œuvre du Salon dématérialisé Culture et Jeux mathématiques entre mai et juillet. Puis, à partir de septembre, à hauteur de 35 heures par

mois, elle a contribué à la stabilisation des outils de dématérialisation des actions, la préparation du Salon édition 2021 et le développement des outils Math C2+.

- e. Ilyes Hamdi, engagé en CDD à hauteur de 18 heures par mois, a contribué à la mise en œuvre des actions de la préparation Olympique Française entre janvier et Juin 2020.

● Les stagiaires

- a. Alizé Jariod, en stage rémunéré dans le cadre de la mise en œuvre du salon culture et jeux mathématiques – édition 2020, de mars à juillet 2020.
- b. Margot Rozan, en stage rémunéré pour la structuration des outils de gestion des actions internationales jusqu'à fin mai.

● Les ressources mises à disposition

- a. François Finkbeiner occupe une fonction de Directeur administratif et financier élargie, avec notamment une part importante dans l'organisation du Salon culture et jeux mathématique, il est mis à disposition par Société Générale dans le cadre d'un mécénat de compétence pour 3 ans à partir de décembre 2020

D'autre part, Animath a recours aux services de Marion Lafage, assistante comptable, dont l'association Math.en.Jeans nous cède contre rémunération les services deux jours par semaine.

La structuration

L'association s'organise progressivement comme une fédération d'actions les plus indépendantes possibles avec une gestion centralisée des ressources administratives.

L'aspect fédéral se traduit par :

- des communications ciblées (sites web, twitter, etc.);
- une gestion autonome du cœur des actions (équipe et contenu scientifique);
- une gestion concertée des ressources financières (dialogue budgétaire pour la création du budget 2021) et humaines permettant de s'adapter rapidement aux périodes de forte activité (levées de fonds, finales et cérémonies diverses).

La gouvernance

Le rôle du président a été allégé progressivement depuis fin 2017, les grandes lignes de sa fonction sont assez clairement redessinées. Il est désormais essentiellement président du conseil d'administration et garant de la bonne exécution des décisions prises par ce conseil.

Le bureau de l'association a retrouvé sa taille habituelle (8 membres) à l'été 2019. Ceci permet de renouer avec des réunions plus concentrées.

La gestion administrative et financière

Malgré la situation sanitaire, les efforts concernant la modernisation de la gestion administrative et financière se sont poursuivis en 2020 grâce à l'arrivée de François Finkbeiner qui occupe désormais la fonction de directeur général pour Animath. En particulier l'élaboration du budget se fait depuis fin 2020 en concertation avec les actions.

Les finances

L'exercice 2020 a été bénéficiaire de 25,3 K€ (budget prévisionnel déficitaire d'environ -9K€), dans un contexte sanitaire inédit avec des dépenses de déplacements et d'hébergements en forte baisse principalement lorsque les actions ont été maintenues en distanciel.

La recherche de fonds

La réponse aux appels à projets a été grandement simplifiée d'une part par la mise en place d'outils budgétaires adaptés permettant d'avoir très rapidement des budgets (global, dédié à une action) et d'autre part par l'établissement de fiches sous un format imposé : chiffres marquants, bilan année N-1, projets année N. Les actions ont également été particulièrement dynamiques pour obtenir des soutiens locaux.

La communication

La communication interne

La communication interne a été mise à rude épreuve pendant cette année 2020 et ses multiples contraintes liées à la situation sanitaire. Nous avons mis en place un bureau virtuel ("Slack") qui s'est avéré efficace pour les actions "nationales", le salon et la gestion des employé.e.s. Chaque action a de son côté mis ses propres outils en place et ceux-ci semblent également avoir bien fonctionné. Il nous reste cependant à améliorer le liant "virtuel" entre les actions et la direction générale d'Animath.

La communication externe

L'année 2020 a mis en avant les défauts de nos systèmes de communication avec l'extérieur dès lors que Alizé a terminé son contrat.

II - Vie des actions

1) Alkindi

a) Présentation

Le concours Alkindi est un concours de cryptographie. Il s'adresse à tous les élèves de 4e, 3e et 2de, pour leur faire découvrir de façon ludique les fondements mathématiques, informatiques et logiques de la cryptanalyse en déchiffrant des codes secrets. Le concours comporte trois tours et une finale, il s'étale de décembre à mai. Habituellement, à la suite du troisième tour, les lauréats de chaque académie sont invités à rencontrer des équipes de chercheurs et chercheuses en cryptographie dans les laboratoires de leur région, et la finale a lieu en mai à Paris en présence des meilleures équipes.

Cette année, conditions sanitaires obligent, les visites de laboratoires seront remplacées par un atelier en visioconférence par des chercheurs et chercheuses. Ils et elles pourront présenter leurs activités de recherche à la première équipe de chaque académie.

De même, la finale s'est déroulée à distance mi-mai. L'épreuve a eu lieu le 12 mai 2021, et la cérémonie de remise des prix une semaine plus tard, le tout en visioconférence.

Le concours est organisé en partenariat avec l'association France-ioi et est principalement sponsorisé par la DGSE. La première édition a eu lieu lors de l'année scolaire 2015-2016. Il est organisé par Razvan Barbulescu, Mathias Hiron, Matthieu Lequesne et Yann Rotella. Cette année, Mélissa Rossi, cryptologue à l'ANSSI, a rejoint l'équipe pour aider à la conception des sujets. 40% du poste de chargé-e de projet pour Animath est dédié à l'organisation du concours.

b) Bilan 2020

Pour l'année scolaire 2019-2020, la participation au premier tour a été de 64 000 élèves. 67 élèves ont été sélectionnés pour participer à la finale à l'École Normale Supérieure à Paris, le 28 mai 2020. De plus, près de 120 lauréats académiques ont rencontré des chercheurs en cryptographie et ont visité l'un des 18 laboratoires ayant accepté de participer cette année.

La finale 2020 a fait l'objet d'un reportage de France 3 diffusé au journal télévisé national de 20 heures.

Pour l'année scolaire 2020-2021, plus de 47 000 élèves de classe de quatrième, troisième et seconde ont participé au premier tour du concours Alkindi entre le 9 décembre 2020 et le 17 janvier 2021. Cette baisse de participation est importante, mais moins que ce que nous pensions. Pour le lancement du concours en décembre 2020, une vidéo d'animation a été spécialement réalisée afin d'expliquer le principe du concours et ses différentes phases, elle a été diffusée sur la chaîne Youtube de France IOI (4000 vues).

c) Action en cours (2021)

Le deuxième tour s'est déroulé pendant tout le mois de février. Cette année, changement de format : il est ouvert à tous et toutes, et une participation au premier tour n'est pas nécessaire.

Cela nous mène au troisième tour : pour participer à ce dernier, la seule condition est d'avoir passé l'épreuve d'au moins une des deux premières phases.

Le troisième tour s'est déroulé en deux parties : une phase d'entraînement, où les élèves

pouvaient s'exercer autant de fois que souhaité sur les exercices, du 1^{er} mars au 17 avril. Chaque élève qui atteint le score de 300 points pendant l'entraînement peut participer à la phase d'épreuve, du 22 mars au 17 avril. Cette épreuve en temps limité (1h30) a repris les types d'exercices proposés pendant l'entraînement.

Sur les 200 équipes qui ont participé à cette épreuve, 21 d'entre elles, regroupant 77 élèves, ont participé à la finale, le 12 mai dernier. Cette dernière s'est déroulée à distance, en raison de la pandémie de Covid-19.

Les visites de laboratoire habituellement proposées à une centaine de lauréats académiques sont en attente d'organisation. Cette année a lieu la deuxième édition du concours Alkindi suisse, organisé par l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL).

d) Projets (2022)

Le concours sera reconduit pour une 7^e édition pour l'année 2021-2022. Une nouvelle convention est en cours de signature avec la DGSE, principal partenaire du concours. Le nombre de participants se stabilise progressivement (17 000 pour la première année, 47 000 pour la deuxième, 52 000 la troisième, 60 000 la quatrième, 64 000 l'an dernier, et 47 000 cette année, en raison de la pandémie).

2) Action internationale

a) Présentation



Objectifs :

Animath s'est engagée en 2010 dans une action internationale, avec deux composantes principales :

- Ø Échanges entre élèves français et étrangers par la participation à des compétitions olympiques, la co-organisation de compétitions innovantes (ITYM), d'écoles d'été internationales, et par le couplage de clubs de mathématiques ;
- Ø Promouvoir les activités mathématiques périscolaires, en particulier clubs et stages, dans les pays moins avancés ou en développement.

L'objectif poursuivi est quadruple :

- i) Permettre aux lycéens français de découvrir d'autres cultures et d'autres façons d'aborder des mathématiques, et à leurs professeurs d'échanger sur les diverses traditions et pratiques d'approche des mathématiques suivant les pays.
- ii) Favoriser le développement scientifique des pays en développement en aidant à faire émerger des groupes de lycéens très motivés susceptibles d'entreprendre des études supérieures scientifiques ; dynamiser l'enseignement des mathématiques dans ces pays.
- iii) Favoriser l'intérêt pour de futures études en France auprès de lycéens étrangers motivés par les mathématiques.
- iv) Développer la dimension francophone ; contribuer à créer un réseau francophone des anciens participants.

Une Convention-cadre de partenariat avec l'AEFE a été signée en 2017 mais est, à ce jour, restée sans effet. Le problème des lycées français à l'étranger qui nous sollicite reste à résoudre. Un partenariat MATH.en.JEANS semble plus pertinent.

Historique avant 2019

En Europe Centrale En 2010 couplages franco-roumains de clubs lycéens de maths, avec le soutien de notre ambassade à Bucarest. Avec trois conséquences qui ont permis d'impliquer des centaines d'élèves de lycées :

- i) L'entrée de la Roumanie dans le tournoi ITYM.
- ii) Le passage de relais à Maths.en.Jeans via deux projets successifs européens ERASMUS+ "Maths & Langages", avec France, Roumanie, Pologne, Italie, Belgique.
- iii) L'entrée de la Moldavie dans la relation avec MeJ.

Au Kosovo Un club lycéen fut implanté en 2014, puis un club en licence de maths à l'Université de Priština suivi par le Labex MILYON, visant à proposer des admissions en master en France. Deux écoles d'été lycéennes et deux sessions en licence furent réalisées. Plusieurs étudiants kosovars ont été acceptés en master puis en thèse en France, Allemagne, USA.. L'opération fut mise en suspens du fait du départ en 2017 des animateurs français et kosovar.

En Palestine : Opération conduite avec le soutien d'Animath par Sari Ghanem jeune palestinien titulaire d'une thèse française, fondateur et directeur de l'Institut Al Khwarizmi-Noether. Depuis 2016, deux écoles d'été pour collégiens et lycéens furent réalisées à Bethléem. Parité respectée. Organisation d'Olympiades palestiniennes avec

plusieurs centaines de candidats. Participation de bénévoles français à l'écriture des énoncés.

Au Cameroun : Implantation d'un club en 2011, par un jeune docteur en maths (Patrick Njionou, thèse allemande). Six sessions intensives annuelles d'une semaine réalisées.

Congo-RDC : Partenaire l'ONG "Synergie pour le développement intégral du Congo" 3 (en 2015) puis 8 (en 2017) clubs lycéens. École d'été en 2018. Séances de popularisation des mathématiques pour plus de 1000 lycéens, séances de restitution dans les lycées par les lycéens eux-mêmes (750 participants).

Bénin : Avec l'African School of Economics, et l'Institut de Mathématiques et Sciences Physique du Bénin. Session en septembre 2017, avec 60 lycéens. La création de 3 puis 5 clubs était prévue ... mais reste en projet. Création du site <http://benimath.ouaibe.fr>.

D'autres opérations initiées au Gabon et au Togo sont à ce jour restées sans lendemain.

France-Roumanie : Préparation commune aux OIM

En 2019 : un stage d'une semaine de préparation commune aux deux équipes française et roumaine tenu à Craiova la semaine précédant l'OIM à Cluj.

Le projet Animath & Campus-France.

Signature en septembre 2018 pour 5 ans de la convention avec Campus-France pour la création de clubs "type Animath" dans huit pays africains : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo-Kinshasa, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal.

Cofinancement par Campus-France et Animath avec comme objectif principal l'Organisation dans ces pays de clubs Animath et de stages intensifs périscolaires, introduisant l'esprit "recherche et innovation". Suivi par Internet depuis la France et organisation chaque année sur place d'un stage d'une semaine avec des "animateurs" venus de France.

b) Bilan 2020

Inde : Animath a participé au jury du concours MAD 2020 avec l'Institut Français et le Lycée Louis Le Grand.

Sénégal : 2 sessions à Dakar en mars et octobre 2019. Cofinancement de l'ambassade de France. Partenaires : le « RC2S, réseau des clubs scientifiques du Sénégal », et le département de mathématiques de l'Université Cheikh Anta Diop. Une équipe de jeunes chercheurs à l'Université Grenoble Alpes en soutien au Sénégal.

Burkina-Faso : une session à Bobo-Dioulasso avec à l'Université Nazi Boni. 65 élèves, 10 enseignants. Et une à Ouagadougou à l'Ecole Supérieure de la Jeunesse (privée).

Côte d'Ivoire : une session à l'Université Nangui Abrogoua.

Congo-Kinshasa : avec l'ONG « Synergie pour le développement Intégral du Congo » 3^{ème} « Forum des mathématiques » avec 150 élèves et 50 enseignants.

Congo-Brazzaville : une session en juillet à l'Ecole Normale Supérieure.

Cameroun : une session en septembre à Douala au lycée Japoma.

Les sessions prévues en Côte d'Ivoire et au Bénin n'ont pas pu se tenir, empêchée par l'arrivée du Covid.

c) Perspective d'Action en cours (2021)

La pandémie a suspendu les opérations prévues à partir de 2020. Les animateurs français ne pouvaient pas voyager, et les clubs lycéens existants ne pouvaient pas se réunir. Des opérations nouvelles à distance ont toutefois pu être initiées et réalisées au Sénégal et au Cameroun.

Roumanie, Moldavie, Bulgarie, Kosovo

Roumanie : participation à ITYM, la Roumanie est dans le réseau MATH.en.JEANS.

Le Stage OIM commun franco-roumain-bulgare n'a pas été prévu en 2021, faute de disponibilités pour le responsable, mais pourrait reprendre en 2022.

Kosovo. Une convention était en cours de signature avec la Société Kosovare de Mathématiques. Durée : 3 ans renouvelable. Objectif : implanter à Pristina un club lycéen de préparation aux Olympiades de maths (locale, balkanique, internationale, EGMO, ...) soutenu par la POFM d'Animath qui y devait encadrer en avril 2021 une première session avec 2 intervenants. Opération organisée mais non réalisée pour cause de Covid

Cameroun. Notre partenaire PromoMaths, une équipe d'enseignants autour du lycée de Nkongsamba a organisé :

- Le concours AlKindi avec environ 350 participants.
- L'Olympiade Francophone de Mathématiques avec deux équipes, junior et sénior. Deux médailles de bronze en séniors.

Sénégal. Convention signée en juin 2020 avec la télévision privée éducative Télé-Ecole pour la diffusion d'émissions hebdomadaires de maths en direction des lycéens. Émissions réalisées par une équipe de MdC de Grenoble et Caen. Public d'environ 6000 élèves.

Convention Animath + PromoMaths + Télé-ECole du 7 mai 2021: L'équipe camerounaise PromoMaths réalisera des vidéos pour lycéens et collégiens, transmises à Télé-Ecole pour être diffusées largement sur son canal. Financement à PromoMaths par Animath du matériel nécessaire semi-professionnel.

Projet pour la suite

Nul ne peut dire quand finira la pandémie. Ni donc quand il sera possible d'envisager la relance des clubs lycéens et des sessions Animath. Il sera proposé à nos partenaires des différents pays de participer aux futures éditions du concours de crypto Alkindi et de l'OFM. Pour l'OFM nous comptons proposer de monter en distanciel des clubs d'élèves de niveau junior et sénior à qui seront envoyés des sujets pour s'y préparer, sujets fournis par la POFM, avec suivi sur place par des équipes de mathématiciens qui pour cela recevront d'Animath les corrigés.

3) Stages mathC2+



a) Présentation

Le projet MathC2+ est un programme en partenariat avec le ministère de l'Education Nationale et la fondation Sciences mathématiques de Paris visant à encourager les talents dès la classe de 4^{ème} et conquérir de nouveaux territoires et des publics pour lesquels la science n'est pas traditionnellement un choix d'orientation. Ce programme a pour objet l'organisation de stages de mathématiques s'adressant à des élèves motivés à partir de la 4^{ème}, sur la base du volontariat. Le public visé est prioritairement les élèves à potentiel qui ne bénéficient pas dans leur entourage d'un environnement propice au développement d'un projet d'études scientifiques à long terme.

Ces stages sont organisés localement par les équipes pédagogiques pilotées par des IA-IPR en lien avec un partenaire universitaire, un centre de recherche ou une entreprise partenaire ; les interventions pédagogiques sont assurées par des professeurs de lycée et de collège, de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), des universitaires, des chercheurs ou des doctorants.

b) Bilan 2020

En 2020 la crise sanitaire a fortement diminué la capacité à organiser des stages pour les équipes locales, 12 100 euros ont été accordés pour 5 stages organisés regroupant un peu plus de 400 élèves dont presque la moitié filles.

Le programme reste très sensible aux changements d'équipe, même si des stages sont désormais renouvelés régulièrement, comme à Lille, Valenciennes, La réunion, Nice, Caen, Rennes...

La gestion du programme a été restructurée et la Société mathématique de France remplace la Fondation sciences mathématiques de Paris comme gestionnaire principal (et financier), une nouvelle convention a été signée en ce sens.

c) Action en cours (2021)

L'enjeu pour 2021 est de retrouver un nombre important de stages labellisés, avec notamment la perspective d'une meilleure situation à partir de l'été, période au cours de laquelle de nombreux stages ont lieu.

d) Projets (2022)

2022 devrait être l'année d'un retour en puissance du programme, une fois la restructuration et l'épidémie passée, les ressources pourront être pleinement employées.

4) Un texte un mathématicien

a) Présentation

Ce cycle est organisé depuis 2005 par la SMF et la Bibliothèque nationale de France. Animath en est partenaire, en particulier pour y faire participer les élèves de lycée. Les conférences qui ont eu lieu en 2021 ont été données par :

- ❖ **Julie Delon** : Des tas de sables aux pixels : deux siècles de transport optimal depuis Monge
- ❖ **Vincent Beffara** : J. W. Gibbs : les mathématiques du hasard au cœur de la physique ?
- ❖ **Patrick Popescu-Pampu** : René Thom et le dynamisme des formes instables

Les films des conférences, ainsi que l'ensemble des films des 56 conférences précédentes, sont disponibles sur le site de la SMF.

b) Bilan 2021

En 2021, le cycle se poursuit ; le nouveau chargé de programmation de la BnF est Richard Dao (remplace François Nida, maintenant adjoint à la cheffe de service), le responsable scientifique pour la SMF est Jérôme Buzzi et le travail de coordination pour Animath a été assuré par Elsa Masson, Elisa Quenton et Martin Andler.

Certaines conférences du cycle 2021 étaient à l'origine prévues pour le cycle 2020. Suite à la pandémie, elles ont été reportées ou annulées (conférence de Marie Thérét, annulée pour la deuxième fois consécutive).

De plus, les trois premières conférences n'ont pas pu avoir lieu en présentiel : seul·e le ou la conférencier·e, ainsi que Marie-Claude Arnaud (SMF), et Elisa Quenton étaient présent·es sur place. Ces conférences ont été retransmises en direct sur la chaîne de streaming d'Animath, et précédées par l'accueil des lycéen·nes par Martin Andler et Elsa Masson, en visioconférence.

Le public lycéen, comme le grand public, est au rendez-vous : le passage en ligne a permis à plus d'élèves, enseignant·es ou intéressé·es de suivre les conférences du cycle. La première conférence, par Julie Delon, atteint une participation d'environ 345 personnes, dont deux tiers de classes inscrites par leur enseignant·es. Au total sur le cycle, 938 personnes étaient inscrites.

c) Projets (2022)

Le cycle sera reconduit en 2022. Il est question de déplacer les conférences à un autre jour et non plus le mercredi, ce qui causerait la perte du public lycéen ; cette décision est donc en discussion.

5) Salon culture et jeux mathématiques

a) Présentation

Le CIJM a souhaité revoir les conditions d'organisation du salon qui se tient annuellement depuis l'année 2000. C'est un consortium de 13 associations, fondations et sociétés savantes qui en 2020 reprend la responsabilité de l'organisation du salon. Pour ce faire, un comité de pilotage se tient à fréquence régulière permettant la prise de décision. Animath prend en charge l'organisation opérationnelle y compris aux plans administratif et financier.

Rappelons que, depuis sa création en 2000, il attire chaque année entre 30 000 et 40 000 participants place Saint Sulpice à Paris, petits et grands, amateurs, simples curieux, habitués ou novices, tous venus célébrer les mathématiques dans le plaisir du partage, de la curiosité et de la découverte.

Patrimoine commun de l'humanité, les mathématiques constituent l'un des socles culturels et jouent un rôle prépondérant dans toutes les branches de la science, de la technologie et dans la grande majorité des secteurs de la vie économique, sociale et culturelle du monde moderne.

b) Bilan 2020

L'année 2020 a été particulière et spécifique. Les mesures contraignantes instaurées mi-mars pour cause de pandémie ont bousculé les travaux d'organisation lancés dès la fin de l'année 2019. Ces conditions spéciales couplées avec une visibilité faible dans l'évolution des contraintes ont amené le consortium à décider, fin avril, de maintenir le salon exclusivement en distanciel.

Dans ce contexte, il a fallu considérablement renforcer le dispositif constitué d'une stagiaire à temps plein et d'un temps partiel sur les aspects administratifs et financiers (François Finkbeiner) en recrutant une personne en CDD en mai 2020 pour la réalisation de tous les développements nécessaires (site internet, dispositif de visio conférence, ...).

En complément le renfort de compétences a été indispensable pour accompagner les exposants et les conférenciers notamment au plan technique. L'ensemble a été réalisé sur le mois de mai.

Dans ces conditions, le bilan du salon est exceptionnel :

- 40 000 visites ont pu être dénombrées sur le site salon-math.fr.
- Le profil de ces visites marque une différence avec celui constaté lors des salons en présentiel place Saint Sulpice. Avec ce dispositif en distanciel, l'accès au site est désormais permis pour les jeunes partout en France voire à l'international
- Les exposants et les conférenciers ont répondu présents. Leurs évaluations sont très nettement positives. Plusieurs interventions ont été mises à disposition en différé (replay) sur le site permettant d'élargir l'impact du salon au-delà des 4 journées de fin mai.

c) Action en cours (2021)

Le consortium de 13 associations, fondations et sociétés savantes assure le pilotage de l'organisation du salon 2021. Les conditions sanitaires impliquent le maintien du salon à nouveau exclusivement dématérialisé.

Le salon s'est déroulé entre le 27 mai et le 30 mai 2021.

Les bilans sont en cours de formalisation pour être présentés au consortium afin de préparer les orientations pour l'édition 2022.

d) Projets (2022)

L'enjeu pour 2022 est de déterminer les conditions d'organisation permettant de combiner les avantages d'un salon en présentiel place Saint Sulpice et ceux du salon en distanciel permettant d'attirer un plus large public et de nouveaux conférenciers.

6) Mathmosphère

a) Présentation

Mathmosphère est un club virtuel de mathématiques pour élèves francophones de la 2^{nde} à la Tle. Il cherche à étendre l'action d'Animath (découvrir des maths extrascolaires) aux zones isolées socialement ou géographiquement (la carte ci-dessous représente la répartition géographique des utilisateurs) en proposant des stages durant les vacances scolaires. Sous forme de MOOCs et de TD interactifs (vidéos, exercices interactifs autocorrigés, textes, ...), ces cours s'appuient sur l'entraide (forums, équipes) et enseignent de réelles théories mathématiques (pas simplement de la vulgarisation).



b) Bilan 2020

Nous avons mis un terme à notre collaboration avec FUN-MOOC fin 2019. Les raisons principales sont un coût prohibitif (12 Keuros par an) pour toucher une population pour l'heure limitée mais surtout un environnement délicat à adapter à nos besoins.

Durant l'année 2019, Matthieu Piquerez a développé un prototype s'affranchissant de cet hébergement et avec une structure prometteuse nous permettant cette fois de maîtriser la mise en oeuvre.

Le COVID-19 nous a forcé à mettre en attente les projets de développement tels que Mathmosphère pour nous concentrer sur la dématérialisation des actions bien installées. Des discussions ont toutefois eu lieu en début d'année pour structurer cette action, en particulier avec l'aide de l'Inria. Le prototype actuel utilise par exemple quelques outils dont il faudra à terme s'affranchir, la question de l'hébergement reste également un élément de réflexion.



c) Action en cours (2021)

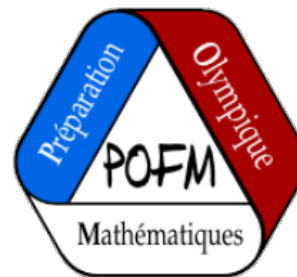
Mathmosphère est un des sujets des développement en vue. D'une part par la réponse à un appel d'offre ministériel auquel Animath a participé aux côtés de Docapooste et de la société EvidenceB en mai 2021 pour des actions de remédiation en classes de secondes. D'autre part possiblement dans un projet Inria lié au plan de relance. Dans l'attente des résultats, aucun développement n'est prévu.

7) Préparation olympique française de mathématiques

a) Présentation

La POFM a pour mission essentielle d'initier des élèves de collège/lycée aux mathématiques olympiques, via des stages et une préparation par correspondance. De plus, elle organise la remise des prix de l'Olympiade Nationale de Mathématiques de 1ère, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

Site : maths-olympiques.fr



b) Bilan 2020

Les ressources budgétaires ont permis de maintenir cette action au même niveau que précédemment, après une phase de forte croissance (le nombre de participants aux stages et à la préparation ayant été multiplié par 4 en 10 ans). La nouvelle organisation de la POFM fonctionne bien : un bureau a été mis en place en 2019 afin de mieux répartir les tâches et transmettre les savoirs, notamment en systématisant un recrutement d'anciens participants. Le bureau a été en partie renouvelé en 2020. La pandémie a compliqué le travail de correction des différentes épreuves, la correction à distance étant un moment moins convivial pour les bénévoles qu'une correction en présence.

i) Coupes Animath :

La Coupe Animath de printemps (sélection pour le stage d'été) a reçu 700 candidatures au premier tour en ligne, et 530 ont composé pour le second tour le 6 juin, **en baisse par rapport à l'an passé (-30%), probablement due à la pandémie**. 700 candidats représente le même niveau de participation qu'en 2019.

Pour la Coupe Animath d'automne (sélection pour la préparation sur l'année scolaire) **record de participation avec 1885 inscrits au premier tour (+40%)** et 1121 au second le 7 octobre. Plus de 6500 copies ont été corrigées pour sélectionner 179 élèves qui suivent la préparation olympique 2020/2021. Cependant, les limites en termes de ressources humaines pour la correction ont été atteintes. Pour continuer à augmenter le nombre de participants au premier tour en 2021, il faudra donc rendre celui-ci plus difficile afin de ne pas dépasser le plafond de 5000 copies à corriger au second tour.

ii) Préparation par correspondance :

Cinq envois et cinq tests ont été proposés en 2020. Un **système de tutorat** a été mis en place afin d'assurer un suivi plus individuel des élèves au cours de l'année scolaire.

iii) Stages :

Parmi les préparateurs, 43 (dont 14 filles), ont suivi un stage à Cachan du 17 février au 21 février, encadrés par 13 animateurs. Du 17 au 27 août, le stage de Valbonne, avec 28 animateurs, accueillait 80 élèves (dont 24 filles, soit 30%, proportion identique à 2019), favorisant les nouveaux venus. Du 19 au 23 octobre, le stage junior de Cachan accueillait 40 élèves (dont 16 filles, soit 38%, contre 45% en 2019), encadrés par 16 animateurs.

iv) Compétitions :

Parmi les élèves de la préparation par correspondance, 21 élèves (dont 5 filles), encadrés par 7 responsables différents, ont représenté la France aux :

- **RMM** (*Romanian Master of Mathematics*), à Bucarest, 26 février - 2 mars. Une médaille d'argent.
- **EGMO** (*European Girls' Mathematical Olympiad*), à distance, 15-21 avril. 17^{ème} équipe sur 53, avec deux médailles d'argent, une de bronze et une mention honorable.
- **JBMO** (*Junior Balkan Mathematical Olympiad*), à distance, 10-13 septembre. 12^{ème} équipe sur 18, avec 3 médailles de bronze.
- **IMO** (Olympiades Internationales de Mathématiques), à distance, 20-27 septembre. 14^{ème} équipe sur 104, une médaille d'or, 3 médailles d'argent, une de bronze et une mention honorable.
- **OFM** (Olympiade Francophone de Mathématiques), à distance, 27-30 juin.
Chez les seniors : une médaille d'or, 2 d'argent et 2 de bronze.
Chez les juniors : une médaille d'or, 2 d'argent et 3 de bronze.
La France termine en première position des épreuves junior et senior.
- **MYMC** (*Mediterranean Youth Mathematical Championship*) : annulé

Le résultat des JBMO est un peu en baisse par rapport aux autres années, mais le résultat à l'IMO est exceptionnel. **Par équipe, la France finit 14^{ème} avec un score total de 154/252, un score qui n'avait pas été atteint depuis 1994 et un classement qui n'avait été égalé qu'en 2015 sur ces 20 dernières années !** Aurélien Fourré, médaillé d'or français, obtient le 4^{ème} meilleur score de l'Olympiade.

L'Olympiade Francophone de Mathématiques a été créée cette année et a réuni 6 pays pour sa première édition : Belgique, Côte d'Ivoire, France, Luxembourg, Maroc et Suisse.

c) Action en cours (2021)

- Organisation de la remise des prix de l'Olympiade Nationale de mathématiques de 1^{ère} sous forme dématérialisée
- Lancement d'une **chaîne YouTube** comportant des exercices corrigés : <https://www.youtube.com/channel/UCJwBZTT8Ed8WWVVdfwaEhog/>

d) Projets

- Pour 2021 et 2022 : garder le même format et le même volume pour la préparation et les compétitions, en continuant le système de tutorat et en intégrant les vidéos YouTube aux contenus proposés.
- Accueillir de nouveaux pays francophones pour la seconde édition de l'OFM
- À moyen/long terme : organiser une compétition internationale. Organiser une version en présentiel de l'Olympiade Francophone pourrait être une première étape pour tester nos capacités d'organisation d'un tel événement.

8) Journées filles et maths : une équation lumineuse



a) Présentation

Animath et *femmes & mathématiques* organisent ces journées partout en France depuis 2009. Destinées à des filles en fin de collège, au lycée, ou dans l'enseignement supérieur, elles ont pour but de les encourager à s'orienter vers des études à forte composante mathématique et plus généralement vers des études scientifiques et techniques.

La journée est structurée en 4 temps forts : une « promenade mathématique ou informatique » menée par une jeune mathématicienne ou informaticienne, un atelier de réflexion sur les stéréotypes sociaux de sexe en sciences, des rencontres en petit groupe avec des femmes scientifiques et une pièce de théâtre-forum.

La journée est entièrement gratuite pour les participantes et leur permet de se rendre dans un établissement d'enseignement supérieur.

b) Bilan 2020

7 journées ont été organisées dans 5 villes différentes. Une journée a dû être annulée à Villetaneuse par manque d'inscriptions en mars 2020. Environ 700 élèves ont participé à l'une de ces journées.

Les participantes nous font des retours très positifs. Elles apprécient tout particulièrement le speed-meeting et la pièce de théâtre. L'atelier de sensibilisation sur les stéréotypes a été retravaillé pour être le plus interactif possible et en petits groupes (autant que possible).

Le coût de chaque journée s'élève à 3000€ environ avec 2 postes importants : le repas et la pièce de théâtre-forum. C'est l'association *femmes et mathématiques* qui est porteuse du projet. Elle a reçu un financement de la Fondation Blaise Pascal et de la Fondation Mathématique Jacques Hadamard pour l'année 2020.

Ces journées peuvent aussi compter sur le soutien des universités et écoles qui les accueillent dans leurs locaux et participent généralement à leur financement.

La grande nouveauté de l'année est l'obtention d'une subvention de la Fondation Femmes@Numérique, suite à notre réponse à un appel à projets en septembre 2019, pour le développement des Journées : passage à l'échelle, adaptation au thème du numérique et suivi des jeunes participantes à travers un système de marrainage en ligne. Le nom du projet devient maintenant les Journées "Filles, maths et informatique : une équation lumineuse". Ce projet est porté par Femmes & mathématiques, Animath et la Fondation Blaise Pascal. C'est la Fondation Blaise Pascal qui reçoit la subvention de la part de la Fondation Femmes@Numérique, puis la reverse à Femmes & mathématiques.

20 journées étaient prévues de janvier à octobre 2020, mais la pandémie de Covid-19 a stoppé le passage à l'échelle. En plus des 7 journées organisées en présentiel début 2020, les journées suivantes (à partir de mai) se sont déroulées en visioconférence. Le format a donc dû être adapté : la promenade mathématique est supprimée, on passe à une demi-journée au lieu d'une journée. La pièce de théâtre est transformée en atelier d'une

heure, basé sur une saynète créée pour l'occasion et intitulée *Dérivée 2.0*.
De mai à décembre 2020, 8 “sessions” Filles, Maths et Informatique ont été organisées.

c) Action en cours (2021)

Le changement important en cours dans ces journées cette année est la thématique du numérique, qui est maintenant abordée à chaque journée. Auparavant, nous avions quelques journées consacrées à l'informatique et au numérique (en particulier à Lyon et à Grenoble chaque année), cela est maintenant systématique. La pièce de théâtre *Dérivée* a été adaptée à cette thématique, ainsi qu'aux programmes du nouveau lycée. Le lancement de la nouvelle pièce s'est fait le 1^{er} février, au lycée Montaigne, dans le 6^e arrondissement de Paris, seule journée en présentiel qui a pu s'organiser pendant le 1^{er} semestre 2021. Elle s'intitule *Codé·e·s*, mais ce titre n'est pas encore définitif.

En ce début d'année, Véronique Chauveau et Annick Boisseau ont réalisé un livret destiné au grand public, relu et corrigé par Elisa Quenton, avec l'aide de Fabrice Rouillier. L'objectif de ce document est d'informer sur le but des journées, et donner des pistes sur comment réussir à adopter un comportement égal envers les filles comme les garçons, lorsqu'il s'agit de sciences.

Le gros chantier en cours est celui du suivi des participantes après chaque journée. Nous avons monté un système de marrainage à travers une plateforme en ligne. Il s'agit que chaque participante a une journée, si elle est volontaire, puisse s'inscrire pour être mise en contact avec une ou plusieurs femmes scientifiques qui servent de *role model*.

Le démarrage du programme de marrainage a eu lieu en novembre 2020, et le nombre de marraines et filleules augmente petit à petit.

d) Projets (2022)

L'objectif principal de cette année est de pouvoir organiser de nouveau des journées en présentiel, pour enfin passer à l'échelle. Nous espérons organiser 30 journées pendant l'année scolaire 2021-2022.

9) Rendez-vous des jeunes mathématiciennes et informaticiennes



a) Présentation

Les Rendez-vous des Jeunes Mathématiciennes (RJM) ont été créés en 2016, avec un premier événement-pilote en novembre 2016 à Paris. Il s'agit d'une action initiée par les associations Animath et *femmes et mathématiques* à destination de lycéennes motivées souhaitant s'orienter vers des études supérieures scientifiques. C'est une action complémentaire des Journées "Filles et Maths : une équation lumineuse", qui dure deux à trois jours et va plus loin dans l'aspect scientifique ainsi que dans la demande d'implication de la part des participantes.

Chaque RJM permet à une vingtaine de lycéennes de se rencontrer, de faire des mathématiques et de s'informer sur leur orientation avec des étudiant·e·s, des chercheur·e·s, des ingénieur·e·s. Un RJM s'articule autour d'ateliers de recherche, de conférences, d'un speed-meeting et d'un atelier sur les femmes en sciences et les stéréotypes. Les participantes sont également encouragées à participer à d'autres activités de mathématiques périscolaires mixtes.

Depuis 2019, les RJM sont devenus RJMI, avec l'ajout de l'informatique pendant l'événement.

b) Bilan 2020

Après le RJMI de l'ENS Lyon en février 2020, comme beaucoup d'autres activités Animath, les RJMI ont eux aussi subi le sort de la démathérialisation. D'octobre à décembre 2020, 6 RJMI ont eu lieu à distance, organisés par les institutions suivantes : ENSTA ParisTech, Inria Paris, ENS Rennes, IREM Clermont-Ferrand, Université de Nice et École normale supérieure.

L'IREM de Clermont a organisé son premier RJMI cette année, et souhaite renouveler l'expérience tous les deux ans, en alternance avec une Journée Filles & Maths.

Pour la première fois, un RJMI a pu accueillir 50 élèves, contrairement à la jauge habituelle de 25 personnes, grâce au passage en ligne (ENS Ulm, en décembre 2020).

Les équipes d'organisation locales ont été totalement renouvelées à l'ENS, et le passage de relais organisé pour Inria Paris.

La coordination au niveau national, la communication au niveau national et le recrutement des participantes a été assurée par les chargées de projets Elsa Masson et Elisa Quenton.

c) Action en cours (2021)

Un RJMI a été organisé en février 2021 par l'Inria de Saclay, par l'équipe bénévole de l'an dernier (Magalie Quet, chargée de communication, Alain Couvreur, chercheur, et Mathieu Barré, bénévole Animath et doctorant à Inria).

Un deuxième RJMI s'est déroulé le week-end de Pâques, les 3 et 4 avril 2021, avec des bénévoles de l'INSA Lyon, l'ENS Lyon, l'Université de Strasbourg et Inria Lille. Cet événement a été piloté par la chargée de projets, Elisa Quenton.

Nous espérons renouveler fin 2021 les éditions à l'ENS, Inria Paris, Inria Saclay, l'Université de Strasbourg, l'ENS Rennes et l'ENSTA Paris. Nous pouvons par ailleurs nous appuyer sur le réseau des centres Inria, dont les services médiation sont très intéressés par le projet.

Pour la rentrée 2021, nos objectifs sont d'augmenter le nombre de RJMI, de renouveler toutes les éditions existantes et de créer de nouvelles éditions, en particulier dans tout le quart sud-est de la France et dans le nord. Nous devons encore travailler sur le suivi des anciennes participantes.

d) Projets (2022)

De l'énergie sera encore consacrée à trouver des lieux et des bénévoles pour organiser de nouveaux RJMI partout en France.

L'une des interrogations en cours, qui devra être développée et précisée pour les prochaines éditions, est le format et le contenu de l'événement. Beaucoup d'initiatives de la part des équipes d'organisation locales ont été prises lors des éditions en ligne, ce qui nous permet d'explorer plusieurs pistes ; les RJMI doivent rester assez uniformes et suivre la même ligne directrice.

10) Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens

TFJM²

a) Présentation

Le Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens (TFJM²) existe depuis 2011. Ce tournoi est destiné aux élèves de lycée. Il se distingue des autres compétitions mathématiques (Olympiades, Rallyes) en proposant des problèmes de recherche à explorer par équipe (quatre à six lycéens menés par un ou deux encadrants), qui demandent une réflexion sur un temps long (trois mois). Les problèmes n'admettent pas de solution complète connue, les participants sont dans la peau d'un chercheur. La plupart du travail se fait durant leur temps libre, à la maison. Lors des tournois, chaque équipe confronte ses résultats aux autres équipes devant un jury d'étudiants et de chercheurs. Cet échange donne lieu à des questions de la part des autres équipes, puis à un débat sur les problèmes, guidé par le jury.

b) Bilan 2020

Pour la première fois, le nombre de participants a diminué. Le passage en distanciel a permis d'ouvrir plus de places, quitte à changer des équipes de tournois. Cependant plusieurs équipes se sont désistées au moment de la clôture des inscriptions.

Le tournoi de l'est a été déplacé de Nancy à Strasbourg comme prévu. Dix tournois régionaux, soit deux de plus que l'année dernière ont été prévus. Cependant le reconfinement en automne a causé l'annulation de deux tournois (Toulouse et Tours). Les tournois de cette année ont eu lieu grâce à 70 encadrants et 145 jurys et organisateurs.

En raison d'une forte demande, particulièrement en Île-de-France, il a été nécessaire de transférer des équipes vers d'autres tournois régionaux, ce qui a pu se faire comme les tournois ont tous eu lieu en distanciel.

c) Action en cours (2021)

En 2021, pour répondre à l'affluence, trois nouveaux tournois régionaux sont créés, à Avignon, Bordeaux, et Paris 2. De plus, certains tournois ont augmenté leur capacité d'accueil ces deux dernières années, ce qui témoigne de leur pérennité. Dix tournois régionaux ont donc été prévus, et 396 places sont ouvertes pour cette onzième édition contre 378 l'an passé. Cependant il y a eu 287 participants contre 362¹ l'année précédente.

Le règlement a été mis à jour pour rendre plus précis ce qui est attendu des équipes, à l'écrit comme à l'oral, ainsi que pour préciser les modalités du tournoi en distanciel (changement des temps de paroles). Il a été renommé "Guide du participant" pour inciter les participants à le lire.

Effectif (en nombre d'équipes)	Capacité d'accueil	Participation effective
Avignon	6	3
Bordeaux	6	6
Lille	6	6
Lyon	9	3
Rennes	6	9
Strasbourg	6	6
Paris 1	6	9
Paris 2	9	9
Toulouse	9	0
Tours	3	0
Total	66	51

¹ Participants inscrits avant la crise sanitaire (tous n'ont pas effectivement participé aux débats organisés en ligne)

Une nouvelle plateforme d'inscription a été développée, ainsi qu'un nouvel outil, Element, qui sert de forum d'aide pour les organisateurs, les jurys, mais aussi de lieu d'échange en temps réel pendant le déroulement des tournois en distanciel. Tous les tournois ont eu lieu en distanciel cette année.

d) Projets (2022)

Consolider les nouveaux tournois, qui n'ont pas pu se faire connaître par absence de présentiel. Chercher des bénévoles, sachant que le recrutement a été affecté par l'absence de présentiel ces deux dernières années.

11) International Tournament of Young Mathematicians



a) Présentation

Le International Tournament of Young Mathematicians (ITYM) est un tournoi de mathématiques pour lycéen·ne·s. C'est la version internationale du TFJM. Le format est similaire mais s'étale sur une semaine (2 tours et une finale). La France est un des pays fondateurs de l'ITYM, depuis 2009. Le tournoi se déroule tous les ans au mois de juillet, dans un pays différent, et réunit une dizaine de pays.

b) Bilan 2020

Le tournoi 2020 a eu lieu en ligne en octobre. Une équipe française (composée de membres des deux premières équipes du TFJM² 2020) a participé.

c) Action en cours (2021)

Le tournoi 2021 aura sans doute aussi lieu en distanciel en octobre prochain. Il sera organisé principalement par l'université de la Biélorussie et *Animath*.

d) Projets (2022)

En 2022, le tournoi devrait continuer à se développer, avec la participation d'au moins une équipe française.

12) Correspondances de Jeunes Mathématicien·ne·s

a) Présentation

Les Correspondances de Jeunes Mathématicien·ne·s est une nouvelle action lancée en 2019. Elle s'inspire du TFJM dont elle reprend les grandes idées (travail en équipe sur des problèmes de recherche, échange sur les résultats trouvés) mais avec un format non-compétitif, qui demande moins d'implication et qui permet de participer à distance car il n'y a pas de rencontre physique. L'objectif est que cette action puisse passer facilement à l'échelle et toucher des lycéen·ne·s partout en France et dans le monde.



Les Correspondances proposent d'échanger par vidéo sur des problèmes de mathématiques. Elles se déroulent par équipe de lycéen·ne·s, de 3 à 5 personnes. Une liste de problèmes ouverts est proposée. Chaque équipe choisit celui qui l'intéresse et dispose de plusieurs semaines pour réfléchir au problème et réaliser une courte vidéo pour exposer ses résultats. Ensuite, les élèves reçoivent une vidéo réalisée par une autre équipe sur le même problème et échangent avec cette équipe. Les élèves présentent dans une seconde vidéo une synthèse de leur échange. Les meilleures vidéos sont primées et diffusées, les élèves seront invités à visiter un laboratoire de mathématiques.

b) Bilan 2021

La troisième édition s'est déroulée fin 2020. Peu de publicité avait été faite, l'objectif était de consolider le format avec plus d'équipes avant de l'étendre plus largement. Cette édition a commencé en novembre 2020 (publication de quatre problèmes) et s'est étendue jusqu'à février 2021. Le format a été modifié pour permettre aux équipes d'échanger plus : l'échange d'une unique vidéo de questions puis de réponses a été remplacé par un la mise en place d'un tchat où les deux équipes peuvent échanger de façon continue pendant une période donnée. Cette édition a compté 20 équipes, soit 78 élèves, venus de toute la France mais aussi beaucoup de lycées de l'AEFE. Le format a été jugé très satisfaisant par les participantes et participants.

c) Action en cours (2022)

En 2022, une nouvelle édition est prévue, avec un format similaire. L'objectif visé est d'avoir un peu plus de 50 équipes participantes.

d) Projets (2022)

Mise en place des nouveaux outils informatiques et développement d'une large communication.

13) Parlons Maths

a) Présentation

L'association Animath a lancé l'action Parlons Maths en mars 2020 dans le cadre du confinement. L'objectif de ce nouveau projet est de poursuivre à distance les activités menées par Animath à destination des élèves de lycée et collège, mais aussi de faire découvrir les mathématiques périscolaires à un public plus large, de manière interactive.



Parlons Maths se détache de son format de séminaire pour prendre la forme d'une émission de vulgarisation ! À chaque séance, deux "animatheurs" ou "animathrices" accueillent et interviewent un ou une invité.e dont la profession fait intervenir les mathématiques.

b) Bilan 2021

Lors de cette année 2020, à travers ce nouveau format, nous avons exploré la diversité des métiers liés aux mathématiques : professeur.es, ingénieur.es, médiatrices et médiateurs, etc, soit 12 émissions et invités pour cette année 2020. Cette diversité se retrouve aussi dans la multitude des sujets abordés : science des données, théorie des jeux, théorie de nombres, physique mathématique et bien d'autres ! L'émission s'adresse ainsi tout autant aux élèves de lycée à la recherche de motivation pour leur orientation qu'aux curieuses et curieux de tout âge qui s'intéressent aux mathématiques. Nous attirons sur Youtube 500 abonnés et sur Twitch 750 abonnés avec des centaines de vues par émission sur les deux plateformes séparées.

c) Projet 2022

À l'avenir, les bénévoles d'Animath continueront à travailler pour améliorer l'émission afin de la rendre encore plus attractive, interactive, abordable et intéressante ! Ils souhaitent aussi maintenir la fréquence des émissions et mettre tout en œuvre pour essayer de toucher un public encore plus vaste avec le déconfinement. Le projet à long terme serait un studio avec la possibilité d'effectuer des émissions en présentiel.

III - Tendances pour 2022

Consolider les acquis de la dématérialisation et partager

Nous avons beaucoup travaillé en 2021 pour maintenir nos activités durant le confinement. Nous avons été remarqués pour la mise au point de solutions pour les visio-conférences et le streaming, mais un travail de fond a également été fait pour rationaliser notre utilisation des ressources informatiques. Par exemple, la totalité des outils utilisés sont désormais présents sur un unique serveur, des solutions à base de logiciels libres sont disponibles en remplacement de solutions propriétaires.

Nous avons pu faire profiter d'autres associations des solutions mises au point, y compris l'éducation Nationale pour son "grand forum des maths vivantes de l'année des maths", en 2022 nous aimerions aller un cran plus loin en proposant des "kits" open-source d'activités (visio, streaming, réseaux sociaux, édition de textes, etc.) faciles à installer et à utiliser.

Le retour au présentiel et le passage à quelques activités en mode hybride.

Nous espérons tous que l'activité en présentiel redeviendra la norme en 2022 après de nombreux mois passés derrière des écrans avec peu de contacts directs. Toutes les activités ont souffert de ce mode "distanciel" qui appauvrit le contenu de nos actions en les vidant de la part de contact humain et probablement d'une forme de spontanéité.

D'un autre côté, nous avons pu également clairement noter l'élargissement de notre auditoire, faisant des activités dématérialisées un outil particulièrement efficace pour toucher des publics éloignés. Le Salon Culture & Jeux mathématiques a été suivi depuis plusieurs pays, il a été facile d'organiser des RJMI en direction de lycéennes libanaises, nous avons maintenus quelques activités avec l'Afrique subsaharienne, etc.

Un enjeu est maintenant de combiner ces 2 modes de fonctionnement pour tirer partie du meilleur de chaque monde.

Périscolaire, scolaire et international

L'élan que représentent les activités autour de nouvelles formes de diffusion ou encore de clubs virtuels nécessite assurément de se coordonner avec un certain nombre de partenaires : une collaboration accrue avec les enseignants de lycées et collèges pour le partage de contenus, avec les universités ou centres de recherches pour la mutualisation des moyens de production ou encore avec les organes de diffusion pour toucher un large public.

Par exemple, l'activité internationale d'Animath rentre a priori dans une nouvelle phase avec quelques regroupements d'efforts désormais possibles. Cette activité devrait profiter directement des moyens mis en place pour notre projet de modernisation, particulièrement les contenus virtuels et de plus d'actions communes avec les universités.

Cet axe rejoint l'idée de mettre à disposition des "kits" pour la médiation, utilisables par les autres associations, y compris à l'étranger, mais également par les enseignants désirant démarrer des activités en complément de leurs enseignement ou simplement mieux les rapprocher des activités péri-scolaires.

Administratif et financier

Nous avons essentiellement achevé la restructuration de l'association en actions relativement autonomes et opéré les ajustements nécessaires pour que les actions soient également financièrement équilibrées. Parallèlement nous avons continué notre activité de recherche de fonds avec plusieurs pistes que nous travaillons en parallèle.

L'association dispose également désormais d'une trésorerie suffisante pour absorber la gestion administrative et financière du Salon Culture et Jeux Mathématiques.

Malgré tout, il nous faudra être particulièrement vigilants car certaines subventions ont été très largement amputées pendant cette crise sanitaire et la tendance n'est probablement pas au retour complet à la situation précédente.

Annexe 2
Rapport du commissaire aux comptes 2020

Emile COHEN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5, Rue des Bruyères
93260 – LES LILAS

ANIMATH
13 rue Pierre et Marie Curie
75231 — PARIS CEDEX 05

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Association Animath

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'assemblée générale,

1 ■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Animath relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 ■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 ■ Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions inscrites au compte de résultat pour un montant total de 206 763 euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 ■ Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

5 ■ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

6 ■ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport,

étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 28 mai 2021

Emile COHEN

Expert - Comptable

Commissaire aux Comptes

5, Rue des Bruyères - 93260 LES LILAS

Tél. 01 55 82 16 80 - Fax 01 55 82 16 90

SIREN 377 798 319 - NAF 741 C

Comptes annuels – exercice clos le 31 décembre 2020

Association Animath
Siège social : 13 rue Pierre et
Marie Curie
75231 PARIS cedex 05

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 28/05/2021

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	5 228	4 805	423	0,26	603	0,36
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	80		80	0,05	80	0,05
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	2 800		2 800	1,72		
Autres immobilisations financières	40		40	0,02	40	0,02
TOTAL (I)	8 148	4 805	3 343	2,05	723	0,43
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	8 501		8 501	5,22	13 824	8,30
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 141		2 141	1,32		
. Personnel	43		43	0,03		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	23 443		23 443	14,40	27 126	16,29
Valeurs mobilières de placement	15		15	0,01	15	0,01
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	108 464		108 464	66,64	122 647	73,64
Charges constatées d'avance	16 799		16 799	10,32	2 220	1,33
TOTAL (II)	159 406		159 406	97,95	165 831	99,57
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	167 554	4 805	162 749	100,00	166 554	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 28/05/2021

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	1 500	0,92	1 500	0,90
Report à nouveau	82 538	50,71	137 175	82,36
Résultat de l'exercice	25 341	15,57	-54 637	-32,79
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	109 379	67,21	84 038	50,46
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	18 163	11,16		
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)	18 163	11,16		
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 612	4,06	9 316	5,59
Autres	9 533	5,86	3 419	2,05
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	19 061	11,71	69 781	41,90
TOTAL(IV)	35 207	21,63	82 516	49,54
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	162 749	100,00	166 554	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 28/05/2021

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Ventes de marchandises										
Production vendue de biens										
Prestations de services	560		560	100,00	2 834	100,00	-2 274	-80,23		
Montants nets produits d'expl.	560		560	100,00	2 834	100,00	-2 274	-80,23		
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			206 763	N/S	232 826	N/S	-26 063	-11,18		
Cotisations			73 283	N/S	60 407	N/S	12 876	21,32		
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs										
Autres produits			1	0,18	17	0,60	-16	-94,11		
Reprise sur provisions, dépréciations										
Transfert de charges			375	66,96	24	0,85	351	N/S		
Sous-total des autres produits d'exploitation			280 421	N/S	293 275	N/S	-12 854	-4,37		
Total des produits d'exploitation (I)			280 981	N/S	296 109	N/S	-15 128	-5,10		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Exédent transféré (II)										
PRODUITS FINANCIERS:										
De participations					46	1,62	-46	-100,00		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif										
Autres intérêts et produits assimilés			430	76,79	522	18,42	-92	-17,61		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (III)			430	76,79	568	20,04	-138	-24,29		
PRODUITS EXCEPTIONNELS:										
Sur opérations de gestion			800	142,86	281	9,92	519	184,70		
Sur opérations en capital										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Total des produits exceptionnels (IV)			800	142,86	281	9,92	519	184,70		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			282 211	N/S	296 958	N/S	-14 747	-4,96		
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					-54 637	N/S	54 637	-100,00		
TOTAL GENERAL			282 211	N/S	351 595	N/S	-69 384	-19,72		
CHARGES D'EXPLOITATION:										
Achats de marchandises										
Variations stocks de marchandises										
Achats de matières premières et autres approvisionnements					179	6,32	-179	-100,00		
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements										
Autres achats non stockés			63 984	N/S	72 671	N/S	-8 687	-11,94		
Services extérieurs			10 056	N/S	11 978	422,65	-1 922	-16,04		
Autres services extérieurs			106 703	N/S	221 172	N/S	-114 469	-51,75		
Impôts, taxes et versements assimilés			1 199	214,11	577	20,36	622	107,80		
Salaires et traitements			42 008	N/S	31 358	N/S	10 650	33,96		
Charges sociales			12 757	N/S	10 010	353,21	2 747	27,44		
Autres charges de personnel			226	40,36	451	15,91	-225	-49,88		
Subventions accordées par l'association										

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 28/05/2021

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	180	32,14	180	6,35		0,00
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	18 163	N/S			18 163	N/S
Autres charges	453	80,89	4	0,14	449	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	255 728	N/S	348 580	N/S	-92 852	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	1 135	202,68	3 000	105,86	-1 865	-62,16
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	1 135	202,68	3 000	105,86	-1 865	-62,16
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	7	1,25	15	0,53	-8	-53,32
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	256 870	N/S	351 595	N/S	-94 725	-26,93
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	25 341	N/S			25 341	N/S
TOTAL GENERAL	282 211	N/S	351 595	N/S	-69 384	-19,72
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat	440 939		349 950			
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	440 939		349 950			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	97 038		349 950			
Prestations						
Personnel bénévole	343 901					
TOTAL	440 939		349 950			

Emile COHEN

Expert - Comptable

Commissaire aux Comptes

5, Rue des Bruyères - 93260 LES LILAS

Tél. 01 55 82 16 80 - Fax 01 55 82 16 90

Cabinet Carré et Associés

SIREN 377 798 319 - NAF 741 C

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 162 748,58 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 25 340,75 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/04/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

A compter du 1er janvier 2020, nous avons appliqué le nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Subventions d'exploitation :

Le poste du compte de résultat « Subventions d'exploitation » enregistre les produits relatifs aux conventions de subvention signées avec des organismes et établissements publics et privés dans le cadre de la mise en oeuvre des actions organisées ou coorganisées par l'Association.

Les actions concernées sont réalisées sur un ou plusieurs exercices.

En application du principe d'indépendance des exercices, certaines des subventions signées entraînent la comptabilisation de produits à recevoir et de produits constatés à la date d'inventaire.

L'évaluation des produits constatés d'avance pour chaque convention signée concernant plusieurs exercices tiennent compte d'une approche multi critères comprenant notamment :

- La période couverte par la subvention accordée,
- Le processus de versement de cette subvention,
- Les charges constatées analytiquement dans les comptes des actions concernées

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19**

La crise sanitaire rencontrée depuis le debut du mois de mars 2020 est de nature à remettre en cause les modalités de finalisation de certains programmes d'action entamés en 2019 et 2020. Au mieux des estimations actuelles, elle n'est pas de nature à remettre en cause les résultats des actions présentées dans les comptes de l'exercices clos le 31 décembre 2020.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 8 148 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 847		4 619	5 228
Immobilisations financières	120	2 800		2 920
TOTAL	9 967	2 800	4 619	8 148

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 4 805 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 244	180	4 619	4 805
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	9 244	180	4 619	4 805

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informa	5 228	4 805	423	de 3 à 5 ans
TOTAL	5 228	4 805	423	

3.2 - Etat des créances = 53 767 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 840		2 840
Actif circulant & charges d'avance	50 927	50 927	
TOTAL	53 767	50 927	2 840

3.3 - Charges constatées d'avance = 16 799 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Etat des dettes = 35 207 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	6 612	6 612		
Dettes fiscales & sociales	9 533	9 533		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	19 061	19 061		
TOTAL	35 207	35 207		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 6 310 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 415
Dettes fiscales & sociales	895
Autres dettes	
TOTAL	6 310

4.3 - Produits constatés d'avance = 19 061 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 560 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	560	100,00 %
TOTAL	560	100,00 %

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Total CVN 2020 : 440 938 € dont 343 901 € de bénévoles et 97 038 € de mise à disposition

Contributions générales non liées à une action : 61 501 € dont 43 683 € de mise à disposition et 17 818 € de bénévolat
ITYM : 0 €

RJMI : Total 42701 dont 1600 € de mise à disposition et 41101 € de bénévoles

Maths C2+ : 1159 € de bénévoles

Actions internationales : 31811 € de bénévoles

Alkindi : total de 19495 € dont 261 € de mise à disposition et 19234 € de bénévoles

Préparation Olympiques : 152479 € de bénévoles

Salon : total de 59165 dont 7671 € de bénévoles et 51 494 € de mise à disposition

Les CVN ont été établies pour chacune des activités d'Animath et en impliquant tous les acteurs concernés. L'information a été collectée auprès des bénévoles sur le terrain (interviews, échanges électroniques).

Nous avons qualifié les tâches effectuées (nature, qualification requise). Les sources retenues sont les mêmes pour l'ensemble des CVN.

Le bénévolat (343 901 €) a été évalué en faisant, pour chaque action, une segmentation par type de tâche, comme suit :

Niveau I : BAFA - Animation jeunesse : accueil et prise en charge directe des participants ou invités, animation, tâches diverses (logistique, rangements etc.).

Niveau II : CAPES (début de carrière) _ Enseignant : enseignement frontal au niveau secondaire.

Niveau III : DOCTORAT _ Chercheur/Maitre de conférences (fin de carrière) : supervision des enseignants, rencontres avec lycéens, conférences etc.

Niveau IV : MASTER _ Cadre/Management : organisation et coordination des actions, supervision et suivi.

Les mises à disposition (97 038 €) concernent les salles prêtées lors d'événements (base retenue : tarif horaire de 40 euros à Paris, de 20 euros en Province). Pour ce qui concerne les locaux d'Animath, ceux-ci sont gracieusement mis à disposition par l'Institut Poincaré. Pour valoriser cette mise à disposition, le barème retenu est basé sur une analyse des données du site bureauxlocaux.com. Au-delà sont pris en compte également les nouvelles ressources humaines mises à disposition de l'association (mécénat, &).

Le total obtenu est de 440 938 € en hausse par rapport à l'année 2019. Les nouvelles ressources mobilisées pour la reprise de l'organisation du salon culture et jeux mathématiques en 2020 et les bénévoles mobilisés pour la dématérialisation des actions dans le contexte sanitaire exceptionnel expliquent majoritairement cette croissance.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 320
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	4 320

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 16 799 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	16 799
TOTAL	16 799

8.2 - Charges à payer = 6 310 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	5 415
Fourn.fts non parven(408100)	5 415
Dettes fiscales et sociales :	895
Dettes provsio pr conges payes(428200)	639
Ch.soc.dette cong.a(438200)	256
TOTAL	6 310

8.3 - Produits constatés d'avance = 19 061 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	19 061
TOTAL	19 061

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euro

Edité le 28/05/2021

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	560	2 834	90		62 688
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	43 691	-54 442	8 436	21 806	58 661
c) Impôt sur les bénéfices	7	15	34		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	43 684	-54 457	8 402	21 806	58 661
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	25 341	-54 637	11 261	18 163	57 309
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	42 008	31 358	39 251	25 024	49 418
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	12 983	10 461	16 574	9 483	19 892

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euro

Edité le 28/05/2021

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet EXCLEA - Cabinet Carré et Associés, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par Association ANIMATH,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2020 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	162 749
Chiffre d'affaires hors taxes	560
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	25 341

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour EXCLEA - Cabinet Carré et Associés
Fait à SAINT-MANDE le 04/04/2021

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION



Annexe 3
Rapport financier 2020

ANIMATH

Rapport financier

Exercice 2020

RÉSULTAT COMPTABLE :

Animath a clôturé son exercice au 31.12.2020 sur un résultat comptable bénéficiaire de **+ 25 341 euros**.

Le montant total des charges s'élève à 256 870 EUR dont 238 706 EUR hors report en fonds dédiés * (contre 351 KEUR en 2019 et 422 KEUR en 2018).

Le montant total des produits s'élève 282 211 EUR dont 264 047 EUR hors report en fonds dédiés* (contre 297 KEUR en 2019 et 434 KEUR en 2018).

Report en fonds dédiés (*) : Les normes comptables ont évolué en 2020. Elles imposent désormais **une présentation comptable spécifique** des « fonds dédiés non consommés » correspondant à la part des recettes allouées sur l'exercice N pour lesquelles il n'y a pas eu de dépenses constatées. Cette présentation comptable n'affecte pas le résultat qui est neutralisé pour l'année d'arrêté.

Pour Animath, cela correspond en 2020 à la partie de la subvention de Campus France non dépensée compte tenu du contexte sanitaire soit 18 164 EUR. **Ces écritures au crédit et débit sont exclues dans les analyses financières ci-dessous afin de faciliter les comparaisons avec les exercices antérieurs.**

Avertissement : La crise sanitaire rencontrée depuis le début du mois de mars 2020 est de nature à remettre en cause les modalités de finalisation de certains des programmes d'actions entamés en 2019. Toutefois la méthodologie d'arrêté comptable n'est pas de nature à remettre en cause les résultats des actions présentés dans les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Analyse financière : évolutions entre 2019 et 2020

Les charges et produits sont très nettement en baisse par comparaison aux exercices antérieurs. La crise sanitaire survenue mi-mars a imposé de revoir en profondeur les modalités d'organisation de certaines actions.

- Pour ce qui concerne nos actions en France, organisées par Animath, la stratégie a été de maintenir ces actions en présentiel à chaque fois que cela était possible ou alors de les organiser en « distanciel ». Nos charges historiquement dimensionnées sur la base des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration ont donc été en grande partie supprimées hormis pour les stages POFM. En effet, seuls les stages de février, d'août à Valbonne et enfin le stage de la Toussaint de la POFM ont pu être maintenus en présentiel.

- Nos actions internationales ont dû être totalement freinées. Localement Animath a soutenu, y compris financièrement, le lancement de l'initiative de Télé Ecole mise en œuvre au Sénégal.
- A l'international, les concours et olympiades auxquels participe Animath (JMBO, ITYM, ...) ont été sous la responsabilité des organisateurs soit annulés, soit réalisés en version dématérialisée.

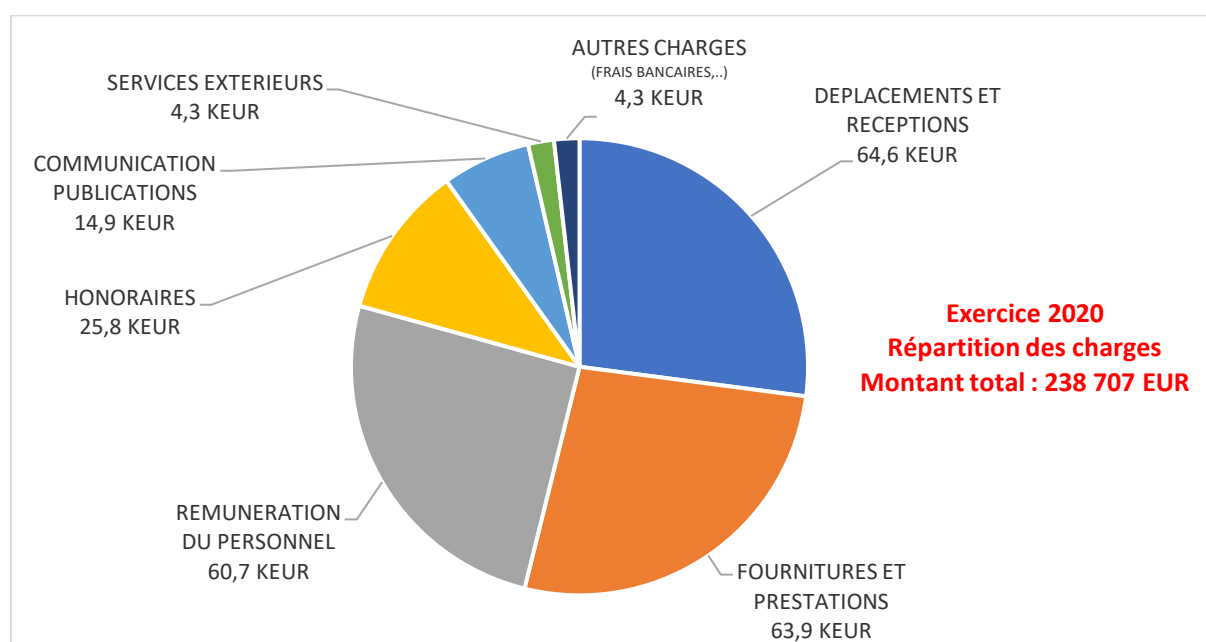
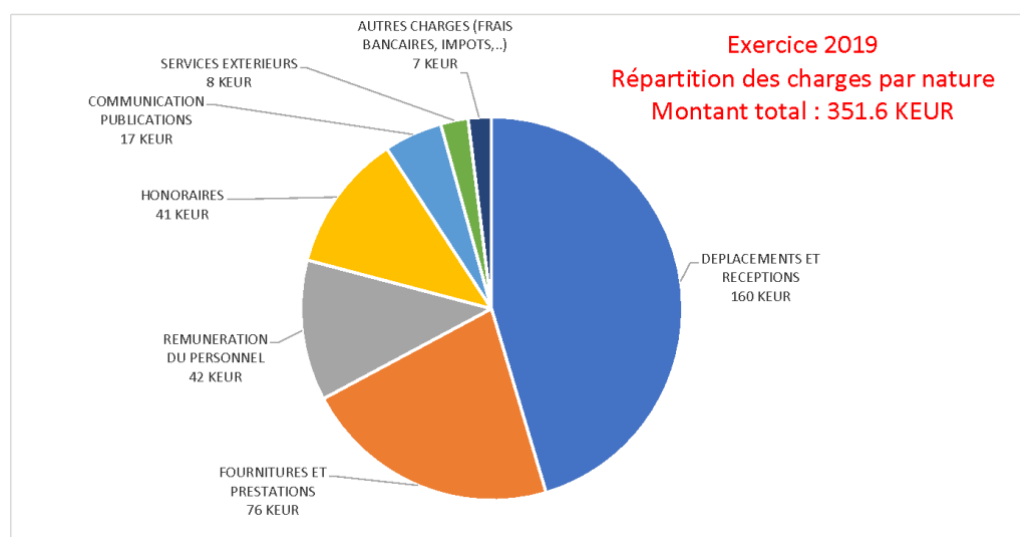
Pour 2020, Animath connaît un exercice excédentaire de 25 341 Euro.

Données KEUR	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Charges	373	349	321	422.3	351.5	238,7
Produits	388	407	339	433.5	296.9	264,0
Résultat net	+15	+58	+18	+11.2	-54.64	+25,3

Analyse des charges / dépenses :

Le montant total des charges de l'exercice 2020 s'élève à 238 706 EUR. Ce montant est en diminution importante du fait de la dématérialisation de nombreuses activités ou de l'annulation de plusieurs compétitions internationales. En effet traditionnellement les frais de déplacement/hébergement et Restauration, représentant environ 40% de l'ensemble des charges de l'association, ont été pour l'essentiel annulés à l'exception des dépenses maintenues pour les stages en présentiel de la POFM. L'impact de la crise sanitaire sur ce poste de charge est une diminution d'environ 100 KEUR.

Dans le détail, ci-après la décomposition des charges par nature de frais et par actions, ainsi que la justification des principales variations constatées entre les exercices comptables de 2018 et de 2019.



Animath – Historique de la répartition des charges selon la nature des dépenses

- En 2019, les frais de déplacements et réceptions représentaient le plus important poste de dépenses à hauteur de 160 KEUR en 2019. Il est en nette diminution avec seulement 64 KEUR en 2020.
- Le poste “personnel” (60,7 KEUR en 2020) augmente de 18 KEUR en raison d’une part de la prise en charge de l’organisation du Salon et d’autre part du coût lié au passage de relais dans le cadre du recrutement d’une nouvelle personne « chargée de projets ».
 - Le maintien du salon en version distancielle, décidé par le consortium en charge, a nécessité une chargée de projet et de communication, des développements informatiques significatifs, leur maintenance et l’élaboration d’un bilan complet (contrats CDD).
 - Le passage de relais sur 2 mois en 2020 dans le cadre du recrutement d’une nouvelle personne chargée de projet : CDD à mi-temps à partir de novembre 2020
- Le poste « Honoraire » décroît de 15 KEUR entre 2019 et 2020 pour se situer à 25,8 KEUR. Cette diminution provient du suivi administratif et financier de Animath assuré désormais dans le cadre du mécénat de compétences Société Générale (abandon du contrat de prestations de services avec un professionnel libéral).

Poste de charge KEUR	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fournitures, Prestations	55.818	61.923	100.775	77.991	76.483	63,984
Services extérieurs	5.272	27.998	29.415	6.057	8.166	4,398
Honoraires	13.980	13.200	12.259	32.256	40.942	25,810
Communication, Publications	9.242	22.058	6.872	11.620	12.499	10,395
Prix	3.326	7.710	9.014	8.082	5.250	4,567
Voyages & Réceptions	118.900	124.671	118.913	222.979	159.712	64,609
Frais bancaires et postaux	6.659	7.816	3.329	3.431	2.283	1,292
Impôts	105	2.296	569	820	0.592	1,206
Personnel	142.011	80.147	34.507	55.825	41.819	60,708
Autres charges	17.544	1.745	5.437	3.200	3.849	1,737
TOTAL	372.857	349.564	321.090	422.261	351.595	238,706

Animath – Historique de la Répartition analytique des charges par action

L'analyse de la répartition des charges par action met en exergue deux actions qui représentent plus de la moitié des charges (60%) : la préparation Olympique (stage, tournoi) et Alkindi.

Les charges d'un concours Alkindi sont de 100 KEUR par an. Toutefois en 2020, le traitement comptable des charges relatives au concours Alkindi 2021, c'est-à-dire celles constatées entre Septembre et Décembre 2020, a matérialisé le report de charges sur l'exercice 2021 compte tenu du versement différé de l'acompte de la subvention DGSE en mars 2021.

A noter

- La forte décroissance des charges des actions internationales dont le suivi a été régulièrement actualisé auprès de notre partenaire Campus France.
- Le premier bilan du Salon Culture et Jeux Mathématiques maintenu en distanciel pour cause de pandémie.

Les frais généraux diminuent à nouveau pour se situer à un niveau historiquement bas à hauteur de 42 KEUR en baisse de 18 KEUR depuis fin 2019 :

- La diminution des charges concerne
 - Abandon du recours aux prestations de suivi administratif et financier (environ -15 KEUR)
 - Absence de frais de déplacement pour cause de pandémie (environ -0,7 KEUR)
 - Non reconduction de la convention avec Université Paris XIII -LAGA (environ -3,0 KEUR)
- A l'inverse, l'année 2020 correspond à l'imputation analytique en frais généraux des frais de dépliant de rentrée (environ +2,5 KEUR).

Action	2015	2016	2017	2018	2019	2020
ITYM	10.169	15.786	6.838	78.494	5.092	0,454
TUTORAT	142	505	290	256	0	0
JOURNÉE FILLES	0	5.575	1194	5.033	5.359	5.993
RJM	0	0	7601	15.096	13.568	7,544
BNF	5.081	5.685	3.295	3.506	3.409	3,985
TFJM	34.177	20.336	27.743	31.088	26.223	3,548
MATH C2+	761	1.610	27	2.208	2.325	0,457
INTERNATIONAL	5.583	20.075	3.682	8.985	24.557	5,457
ALKINDI	90.000	69.013	83.318	97.659	94.630	74,165
STAGES/ COMPÉTITIONS OLYMPIQUES	78.175	90.142	94.154	97.991	102.398	69,066
MATHMOSPHERE	0	0	10.500	13.075	12.000	0
AUTRES ACTIONS	27.221	3.812	21.747	3.603	1.227	0
SALON MATH	0	0	0	0	0	25,443
FRAIS GÉNÉRAUX	121.556	117.025	60.701	65.267	60.807	42,595
TOTAL	372.857	349.564	321.090	422.261	351.595	238,706

Analyse des produits / Recettes :

Le montant total des produits pour l'exercice comptable 2020 atteint 264 047 EUR en diminution comparativement à l'année 2019 avec 296 958 EUR.

La décroissance des produits entre 2019 et 2020 s'explique exclusivement sur le niveau des subventions allouées.

- Le montant de subvention Campus France en 2020 non consommé soit – 18 000 EUR
- La réduction de – 6000 EUR du montant de subvention alloué par DGESCO (passant de 30 000 EUR en 2019 à 24 000 EUR en 2020)

Globalement les produits reçus pour la prise en charge de l'organisation des actions TFJM et POFM sont en croissance de 9 KEUR avec toutefois deux situations distinctes

- La réduction des produits reçus pour la prise en charge de l'organisation du tournoi TFJM réalisé en virtuel soit -8 KEUR (passant de 9,5 KEUR en 2019 à 1,1 KEUR en 2020),
- Les montants des cotisations sur les actions POFM ont augmenté de près de 18 KEUR sur la période avec la revue en profondeur des grilles tarifaires des stages à la fois pour couvrir les coûts tout en s'adossant sur les situations fiscales des familles concernées.

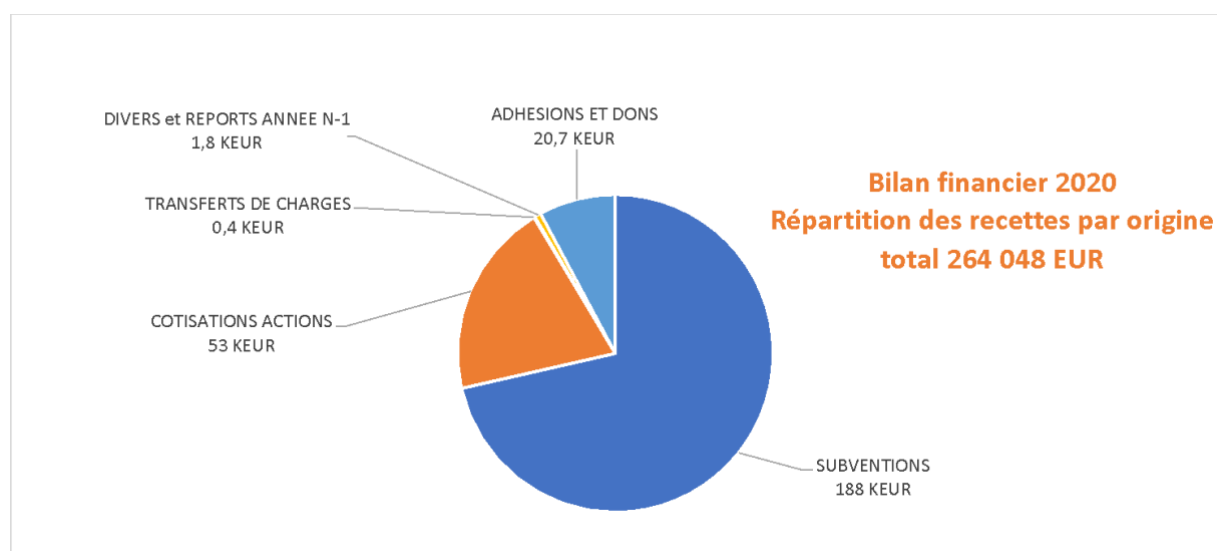
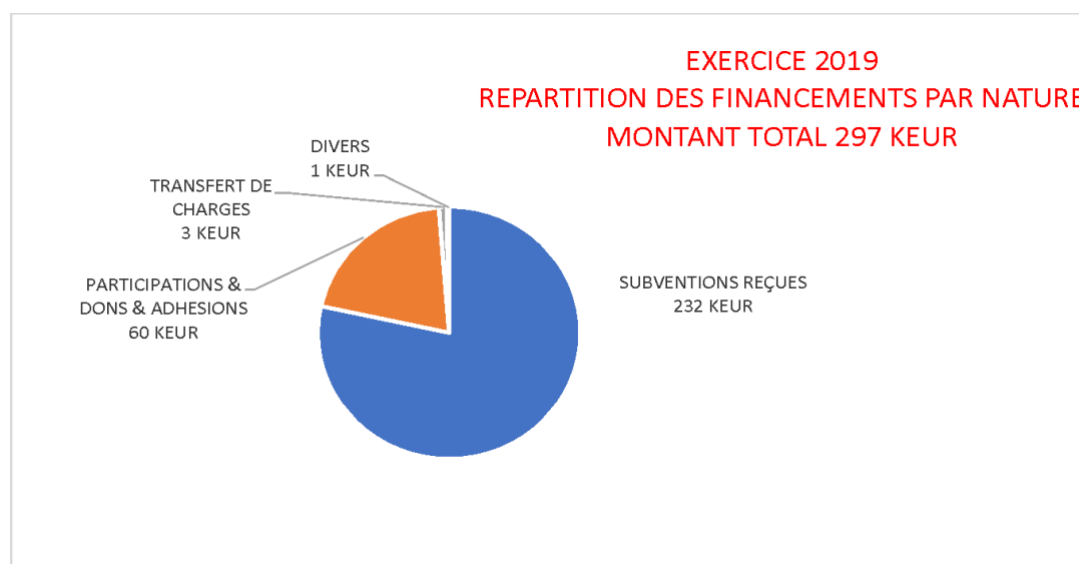
Animath – Historique des produits reçus par nature

Nature des recettes KEUR	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Participations des usagers	32.201	35.548	37.395	67.050	43.646	52.604
Dons et adhésions	11.200	27.139	62.770	75.935	16.778	20,679
ANRU	157.735	179.391	0	0	0	0
Subventions	155.796	157.109	230.620	281.384	232.826	188,600
Aides à l'emploi	15.110	6.000	6.000	0	0	0
Reports	2.000	0	0	3.010	0	0,560
Divers	816	114	609	826	849	1,230
Transfert de charges	34	0	1.859	5.317	2.858	0,375
Opérations de gestion	13.570	1.569	0	0	0	0
TOTAL	388.462	406.870	339.253	433.522	296.958	264,047

Ainsi 71% des ressources d'Animath en 2019 proviennent des subventions reçues. Au sein de ce total, 63% du montant proviennent des Ministères dans le cadre de nos demandes de soutien dans le cadre des appels à projet : ministère de la Défense (DGSE) 79 KEUR (vision

comptable exercice 2020), Ministère de l'éducation nationale (DGESCO) 24 KEUR, Ministère de la recherche et de l'innovation (MESRI) 10 KEUR, Campus France (6,5 KEUR).

30% des recettes proviennent de fonds alloués par de nombreux autres partenaires financiers permettant une consolidation de nos actions et une stabilisation de nos ressources : Le conseil régional Ile de France, la Mairie de Paris, la Fondation Blaise Pascal, la fondation Jacques Hadamard, INRIA, ENS ULM, FSDIE, ENSTA,....



Animath : répartition des subventions par action (voir aussi ANNEXE I)

Nota : Le poste du compte de résultat « Subventions d'exploitation » enregistre les produits relatifs aux conventions de subvention signées avec des organismes et établissements publics et privés dans le cadre de la mise en oeuvre des actions organisées ou coorganisées par l'Association.

Les actions concernées sont réalisées sur un ou plusieurs exercices.

En application du principe d'indépendance des exercices, certaines des subventions signées entraînent la comptabilisation de produits à recevoir et de produits constatés à la date d'inventaire.

L'évaluation des produits constatés d'avance pour chaque convention signée concernant plusieurs exercices tiennent compte d'une approche multi critères comprenant notamment :

- La période couverte par la subvention accordée,
- Le processus de versement de cette subvention,
- Les charges constatées analytiquement dans les comptes des actions concernées

En synthèse :

- L'action POFM est soutenue principalement par la DGESCO et la Fondation Blaise Pascal.
- Les RJMI et le TFJM bénéficient de nombreux soutiens en particulier le Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, le conseil régional Ile de France, la Fondation Blaise Pascal, la fondation Jacques Hadamard, et aussi les Universités et pôles de recherches.
- Une nouvelle convention pluri annuelle couvrant la période de 2021 à 2025 avec la DGSE a été signée en Décembre 2020.
- Enfin le Salon Culture et Jeux Mathématiques – dont l'organisation est prise en charge par un consortium de 13 associations et fondations - pour sa première édition dématérialisée a bénéficié du soutien de nombreux partenaires notamment de la Mairie de Paris, du Ministère de la recherche, de l'INRIA, du Crédit Mutuel, la fondation jacques Hadamard, ...

Les dons progressent entre 2019 et 2020 de l'ordre de 2000 EUR. A nouveau les sommes reçues dans le cadre de la campagne de collecte des dons lancée en fin d'année 2020 sont reportées sur l'exercice 2021 soit environ 9000 EUR.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) :

Au plan méthodologique, pour chacune des actions, toutes les contributions volontaires en nature (mise à disposition, bénévolat etc..) ont été détaillées par nature et par type de contribution. Certaines contributions sont globales comme par exemple, la mise à disposition de locaux par l'IHP.

Pour les contributions par action, les informations ont été collectées auprès des personnes impliquées sur le terrain.

La valorisation des contributions volontaires en nature montre une croissance pour atteindre 440 KEUR en 2020 (contre 350 KEUR). La revue des temps passés pendant les phases projet de préparation des activités (sélection des activités, sélection des exercices, dispositif informatique,..), la mobilisation des bénévoles pour les corrections et la présence -notamment pendant le week end- pour l'encadrement des sessions a été intégrée. Les ressources mises à disposition proviennent majoritairement des locaux IHP et du mécénat de compétences. Enfin la nouvelle activité d'organisation du Salon culture et Jeux mathématiques a été intégrée.

Les activités d'Animath les plus concernées par les CVN en 2020 sont les activités olympiques et le TFJM à la fois en termes de préparation des épreuves, leurs suivis et leurs corrections. Ces deux ensembles d'actions représentent 50% du montant total estimé de CVN pour Animath.

A l'inverse certaines actions réalisées dans le contexte de pandémie ont mobilisé moins de bénévoles notamment les olympiades internationales, les actions en Afrique Sub-saharienne.

Pour rappel, les CVN ne sont pas comptabilisées mais font l'objet d'une note en annexe de nos comptes.

Récapitulatif CVN - Année 2020

	CONTRIBUTION EN NATURE	MISE A DISPOSITION	BENEVOLAT	TOTAL	Observations
TRANSVERSAL	0 €	43 683 €	17 818 €	61 501 €	
ITYM	0 €	0 €	0 €	0 €	ITYM non réalisé en 2020 : covid
TUTORAT	0 €	0 €	0 €	0 €	
RJMI	0 €	1 600 €	41 101 €	42 701 €	7 RJM en 2020 dont 2 uniquement en présentiel cause covid
TFJM	0 €	0 €	72 627 €	72 627 €	écart avec le prévisionnel : pas de salle réservée pour les tournois en distanciel, effort d'accompagnement accrue de la part de la coordination globale TFJM & ajout d'une charge de développement maintenance de la plate forme pour maintenir les tournois en distanciel
MATHSC2+	0 €	0 €	1 159 €	1 159 €	
ACTIONS INTERNATIONALES	0 €	0 €	31 811 €	31 811 €	pas de stages dans le contexte sanitaire mais accompagnement des équipes en Afrique (télé école, ...)
ALKINDI	0 €	261 €	19 234 €	19 495 €	l'écart avec le prévisionnel provient des visites de laboratoires non réalisées du fait du COVID
OLYMPIQUES	0 €	0 €	152 479 €	152 479 €	Revue des temps de correction des copies (en ligne) et du nombre d'heures nécessaires à l'organisation des stages. Ont été ajoutées pour chaque stage, la mobilisation des bénévoles qui passent la nuit à Cachan et pour ceux qui arrivent la veille à Valbonne.
MATMOSPHERE	0 €	0 €	0 €	0 €	Pas d'action Matmosphère cette année
SALON	0 €	51 494 €	7 671 €	59 165 €	
TOTAL	0 €	97 038 €	343 901 €	440 938 €	

EXERCICE 2019				
	CONTRIBUTION EN NATURE	MISE A DISPOSITION	BENEVOLAT	TOTAL
TRANSVERSAL ANIMATH	0 €	24 660 €	1 938 €	26 598 €
ITYM	0 €	0 €	5 558 €	5 558 €
TUTORAT	0 €	0 €	0 €	0 €
RJM	0 €	4 800 €	35 250 €	40 050 €
TFJM	0 €	32 400 €	83 755 €	116 155 €
MATHSC2+	0 €	0 €	1 738 €	1 738 €
ACTIONS INTERNATIONALES	0 €	0 €	36 703 €	36 703 €
ALKINDI	0 €	261 €	23 853 €	24 114 €
OLYMPIQUES	0 €	0 €	93 652 €	93 652 €
MATMOSPHERE	0 €	1 296 €	4 073 €	5 369 €
TOTAL	0 €	63 416 €	286 521 €	349 938 €

ANNEXE I
PRINCIPALES SUBVENTIONS REÇUES EN 2020
 EXPRIMÉES EN KEUR

ORIGINES DES CONTRIBUTIONS ET MONTANT		PRINCIPALES ACTIONS SOUTENUES
ETAT		
MIN. DE LA DÉFENSE	79	ALKindi
MIN. EDUCATION NATIONALE (DGESCO, MENJ)	24	Olympiques, Salon, Divers périscolaires
MESRI DGRI	10	ITYM, RJM, TFJM, Salon
CAMPUS FRANCE	6,8	Actions internationales
AMBASSADE	0,5	Olympiques
COLLECTIVITES LOCALES		
RÉGION IDF	12,77	ITYM, TFJM, RJM
RÉGION BRETAGNE		TFJM
MAIRIE DE PARIS	9	Salon
UNIVERSITÉS, PÔLES DE RECHERCHE		
ENSTA	3,5	TFJM, RJMI
ENS	4,2	TFJM, RJMI
ENSAI	0	TFJM, RJMI
AMIES	1,0	Salon
CHL RENNES	0,55	RJMI
INRIA	10,0	RJMI, TFJM, Salon
FSDIE	2,5	RJMI
FONDATIONS		
FOND. BLAISE PASCAL	8,5	Olympiques, RJM, TFJM, Alkindi
FMJH – fondation Jacques Hadamard	6,0	TFJM, RJMI, Salon
SOCIÉTÉS PRIVÉES		
CASIO	0	
HP	0	
SNCF	0	
CREDIT MUTUEL	2,0	Salon
AUTRES	5,7	
TOTAL	188,6	

Annexe 4
Planches de présentation diffusées pendant la séance

Assemblée générale

- 24 juin 2021 -

Présentation du rapport moral

Mot du président

—



Vie de l'association

Employés

Gouvernance

—

Gestion et communication

—



Vie des actions

Alkindi (Matthieu Lequesne)



Action internationale (Christian Duhamel)



Action internationale



MathC2+ (Antoine Martin)





Un texte un mathématicien (Martin Andler)

Société mathématique de France
Bibliothèque nationale de France

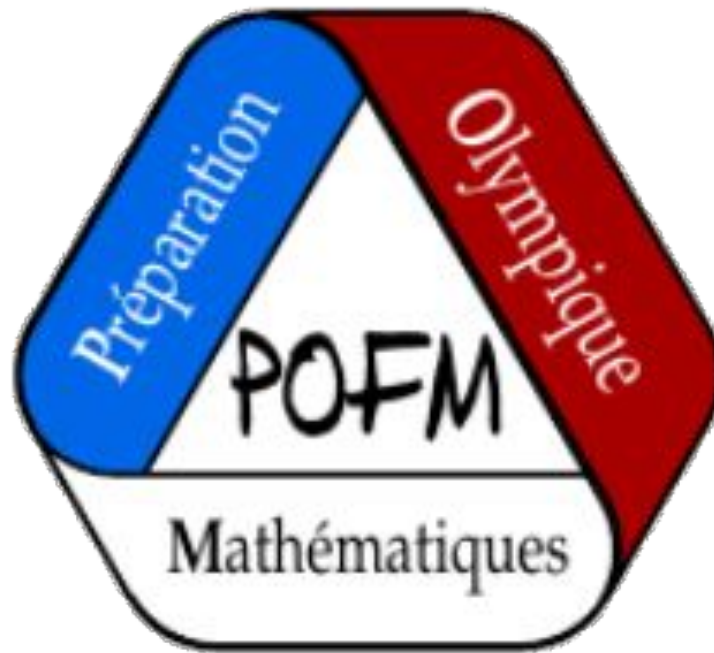
**un texte,
un mathématicien**



Mathmosphère (Fabrice Rouillier)



Préparation olympique française de mathématiques (Mathieu BARRÉ)





Journées filles et maths : une équation lumineuse (Véronique Chauveau)

“Filles et maths” :
[une équation lumineuse]



Rendez-vous des jeunes mathématiciennes (Véronique Chauveau)



Rendez-vous des Jeunes Mathématiciennes



**Tournoi français des jeunes mathématiciennes
et mathématiciens (Antoine Martin)**

TFJM²

International tournament of young mathematicians (Antoine Martin)

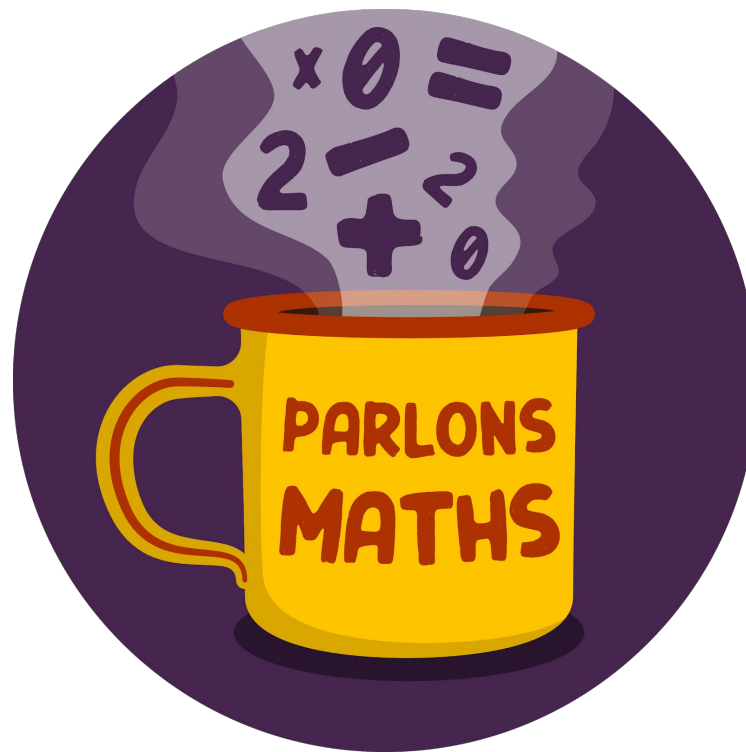




Correspondances de Jeunes Mathématicien·ne·s (Antoine Martin)



Parlons Maths (Guillaume SAËS)



—

Tendances 2021 et 2022

Capitaliser sur les avancées numériques

—

**Maintenir une
gestion saine et
efficace**

—



Questions

**Approuvez-vous le
rapport moral
2020 tel qu'il vient
de vous être
présenté ?**

—

Présentation du rapport financier

Résumé

Données KEUR	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Charges	373	349	321	422.3	351.5	238,7
Produits	388	407	339	433.5	296.9	264,0
Résultat net	+15	+58	+18	+11.2	-54.64	+25,3



Questions

Rapport du commissaire aux comptes



Rapport du commissaire aux comptes

Emile COHEN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5, Rue des Bruyères
93260 – LES LILAS

ANIMATH
13 rue Pierre et Marie Curie
75231 — PARIS CEDEX 05

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Association Animath

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'assemblée générale,

1 ■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Animath relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 ■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Plaqueette des comptes

Plaquette des comptes et ses annexes

Comptes annuels – exercice clos le 31 décembre 2020

Association Animath
Siège social : 13 rue Pierre et
Marie Curie
75231 PARIS cedex 05

Association ANIMATH

ANNEXE

page 1

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 28/05/2021

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 162 748,58 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 25 340,75 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/04/2021 par les dirigeants.



Questions

**Approuvez-vous le
bilan financier
2020 tel qu'il vient
de vous être
présenté ?**

—

**Approuvez-vous la
plaquette des comptes
2020 telle qu'elle
vient de vous être
présentée ?**

—

**Approuvez-vous
l'annexe à la plaquette
des comptes 2020
telle qu'elle
vient de vous être
— présentée ?**

**Approuvez-vous le
rapport du commissaire
aux comptes tel qu'il
vient de vous être
présenté ?**

—

Quitus de gestion



Quitus de gestion

Le quitus est la reconnaissance du caractère régulier de la gestion de l'association telle qu'elle a été tenue par les organes dirigeants de l'association (pour nous, le Conseil d'administration)

**Donnez-vous
quitus au Conseil
d'administration
pour l'exercice
financier ?**

—

**Excédent
comptable**



Excédent comptable

Le bilan 2020 fait apparaître un excédent de :

25 341 €

**Acceptez-vous de
reporter l'excédent
comptable de 2020
à l'exercice 2021 ?**

—

Présentation du budget 2020

Budget Prévisionnel 2021 (à fin décembre 2020)

Budget prévisionnel 2021 (élaboré fin décembre 2020) Données exprimées en KEUR					
Charges	Scénario Central Présentiel	Scénario avec Option "distanciel"	Produits	Scénario Central Présentiel	Scénario avec Option "distanciel"
Fournitures et prestations	66	64	Recettes de Participations	73	52
Services extérieurs	52	18	Subventions d'exploitation	278	223
Honoraires	25	25	Dons & Adhésions	20	20
Impôts et Taxes	ns	ns	Autres produits	1	1
Charges de personnel	61	58			
Communication & Promotion	24	17			
Autres charges	3	2			
Déplacements & Hébergements	159	94			
Total	390	278		372	296
Insuffisance prévisionnelle : scénario central	-18 KEUR				
Bénéfice prévisionnel : scénario avec option distanciel		+18 KEUR			

Renouvellement du Conseil d'administration



Membres de droit du CA

Inspection générale de mathématiques

Association des professeurs de mathématiques de
l'enseignement public

Société Mathématique de France



Élus en 2020

Martin ANDLER

ADIREM

Claudine BARDOT

Mathieu BARRÉ

Hakima BERDOUZ

Véronique CHAUVÉAU

Comité International Jeux

Mathématiques

Mai-Linh DUONG

Emmanuelle Feaux Delacroix

Fondation sciences
mathématiques de Paris

Kangourou

MATh.en.JEANS

Anaïs MEUNIER

Guillaume SAËS

Société française de statistiques

Science Ouverte

Société de mathématiques
industrielles et appliquées



Sortants en 2019

Jean AYMES

Razvan BARBAUD

Tatiana BELIAEVA

Paolo BELLINGERI

Julien CASSAIGNE

Guillaume CONCHON-KERJAN

Claude DESCHAMPS

Christian DUHAMEL

Mathilde HERBLOT

Matthieu LEQUESNE

François LO JACOMO

Antoine MARTIN

Jean-Louis PIEDNOIR

Fabrice ROUILLIER

Victor VERMÈS



Sortants en 2021 ne se représentant pas

Paolo BELLINGERI

Guillaume CONCHON-KERJAN

Claude DESCHAMPS

Victor VERMÈS

Candidats à l'entrée en 2020

Mohamed ABDI

Élection du Conseil d'administration

Vote en ligne

Attention :
mot de passe ≠ code de vote

Assemblée générale

- 24 juin 2021 -